

CHENNEVIÈRES LE MAG

NUMÉRO 33 • DÉCEMBRE 2022 - JANVIER 2023

**BONNES
FÊTES !**



**L'ÉPICERIE SOLIDAIRE : P4
LE PLAN SOBRIÉTÉ À CHENNEVIÈRES : P21
LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE : P24**

A votre
écoute..?
solutions auditives

Votre audition mérite le meilleur

Nous faire confiance, c'est :

1. L'accès aux meilleures solutions auditives parmi les plus grandes marques aux prix les plus justes.
2. La garantie d'un service de proximité pour un contrôle qualité personnalisé et régulier
3. L'accès aux soins pour tous grâce au 100% santé
4. **Entraînement auditif illimité** avec le fauteuil HearFit



Guillaume CAILLOU
Audioprothésiste
diplômé d'état

NOGENT-SUR-MARNE
01 41 95 23 74

PONTAULT-COMBAULT
01 60 02 10 98

LAGNY-SUR-MARNE **CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE**
01 64 30 02 38 01 45 90 22 80

Solution
d'entraînement
auditif

Hearfit
audioprothésiste

**TEST
GRATUIT**



www.a-votre-ecoute.fr



L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



01 84 04 02 01

47 route du Plessis-Trévisé
94430 Chennevières-sur-Marne

Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com

Chères Canavéroises, chers Canavérois,

Alors que nous étions en pleine crise sanitaire en début d'année, l'épidémie est aujourd'hui moins meurtrière. Mais nous sommes à présent dans un contexte de crise énergétique. A Chennevières, pour y faire face, nous avons la responsabilité de changer notre comportement quotidien pour minimiser les dépenses. Mais les projets ambitieux pour changer notre ville doivent se poursuivre. Enfin, la période de Noël que nous allons traverser au milieu de cette crise géopolitique mondiale doit être un moment de plénitude et de tranquillité retrouvée, en famille et entre amis, mais nous n'oublions pas ceux d'entre vous qui sont isolés.

Un contexte très difficile dans lequel la transition énergétique devient plus que jamais une priorité !

Depuis que nous sommes élus en 2014, j'ai toujours fait de la transition énergétique notre priorité : mise en place du Marché à Performance Énergétique en 2018, construction en Haute Qualité Environnementale de l'école Germaine Tillion et mais aussi rénovation de l'école du Moulin à Vent et reconstruction du gymnase, achat de véhicules « propres » pour les agents. Mais comme j'ai pu l'expliquer dans la « Lettre du maire » que nous avons distribuée fin octobre, les prix de l'électricité et du gaz explosent et impactent lourdement les finances de la ville, puisque les collectivités territoriales ne bénéficient pas pour la plupart d'entre elles de bouclier tarifaire. Nous vous avons présenté de nombreuses mesures qui nous permettront de faire des économies : baisse de la température dans les équipements publics, abaissement de 30% de la luminosité des candélabres ou encore l'extinction des bâtiments municipaux. Au total, si les mesures de réduction de la consommation seront très loin de compenser les surcoûts engendrés par la crise énergétique, les efforts qui ont été faits depuis huit ans en réduiront l'ampleur.

L'ANRU : un projet ambitieux mais qui ne peut être mené à bien qu'en respectant les intérêts de Chennevières.

Quelques mots également sur le projet de renouvellement urbain du quartier du Bois l'Abbé, que nous avons en commun

avec Champigny ainsi que les deux territoires, GPSEA et PEMB. Depuis 2018, la ville de Chennevières a organisé de nombreux temps d'échanges et d'informations sur le projet avec les habitants : réunions publiques, ateliers, entretiens téléphoniques, permanences ou encore articles dans le magazine. Après l'avis du Comité National d'Engagement le 25 avril dernier, nous sommes actuellement entrés en négociation pour finaliser la convention. Négociations notamment pour la valorisation de notre foncier ou encore pour la protection des espaces verts de la colline. Une fois que toutes les parties seront d'accord, alors nous pourrons signer cette convention, à condition que les intérêts de la ville soient préservés.

Les fêtes de fin d'année : un moment de solidarité

A l'approche des fêtes de fin d'année, j'ai souhaité maintenir les illuminations de Noël. Certes, elles seront réduites de deux semaines pour les raisons évoquées ci-dessus mais il était important pour moi de laisser ces lumières illuminer nos quartiers pendant cette période pour un coût mesuré. De même, vous pourrez profiter des Fées de Noël du 16 au 19 décembre prochain, avec la présence d'animations, de stands alimentaires mais aussi d'ateliers créatifs. Enfin, comme nous l'avons lancé il y a quelques années, la Ville de Chennevières organisera le 25 décembre un repas solidaire pour toutes les personnes qui sont seules.

Nous retrouver le 26 janvier 2023

Enfin, je suis très heureux d'annoncer le retour de la cérémonie des vœux à la population le 26 janvier prochain. Bien évidemment, elle sera réinventée pour en réduire le coût, avec notamment la participation d'associations locales. Mais après les reports pour des raisons sanitaires, j'ai souhaité que l'on se retrouve cette année dans un moment convivial.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année, entourés des personnes qui vous sont les plus chers, et vous adresse par avance mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



*Bonne lecture
Bien fidèlement à toutes et à tous
Jean-Pierre Barnaud*

Jean-Pierre Barnaud
Maire de Chennevières-sur-Marne
Vice-Président du Conseil Départemental
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris
Vice-Président de Grand Paris Sud Est Avenir

LE COUP DE POUCE DE L'ÉPICERIE SOLIDAIRE

SI VOUS ÊTES EN SITUATION D'IMPAYÉS OU EN ATTENTE DE PRESTATIONS SOCIALES

(CAF, chômage...) vous pouvez prendre rendez-vous pour déposer votre demande d'accès à l'Épicerie.



L'Épicerie Solidaire de Chennevières permet aux Canavérois de pouvoir bénéficier d'un financement pour un projet ou un objectif limité dans le temps dont l'atteinte sera permise grâce aux économies réalisées durant l'accès à l'Épicerie. Ces projets peuvent être l'achat d'un appareil électroménager, de mobilier, projet vacances... Votre dossier est examiné par la commission d'accès de l'épicerie. La durée d'accès à l'épicerie varie de 1 à 4 mois et peut être renouvelée après 1 mois de carence.

L'accès à l'aide alimentaire de l'Épicerie et les ateliers

En devenant bénéficiaire de l'Épicerie Solidaire, vous aurez accès à l'aide alimentaire proposée sur place en réglant vos courses 15 % du prix réel en magasin et participerez aux différents ateliers proposés au sein de la structure tels que : cuisine, petit-déjeuner équilibré, bien-être, café info... Les plaisirs sont variés pour les inscrits toujours motivés à l'idée d'échanger et se divertir en groupe. « *L'Épicerie Solidaire est un espace de convivialité où les seniors et les plus jeunes peuvent se rencontrer pour parler et rompre avec la solitude en plus d'avoir accès*

à des aides matérielles », rappelle Gwenaëlle Navarre, référente administrative de l'Épicerie. Lors de ces ateliers qui regroupent généralement une dizaine de personnes, l'utile est joint à l'agréable : créer des objets avec du bois ou du carton, préparer une bonne recette de cuisine... ou débattre autour de la connaissance des structures sociales de Chennevières ! « *L'Épicerie est une vraie plateforme de discussion. Si vous voulez venir échanger, boire un café, discuter, prendre du bon temps, l'endroit reste ouvert et nous vous accueillerons toujours avec plaisir, que vous soyez inscrit à l'Épicerie ou non. Le principal, c'est que vous vous sentiez à l'aise* », explique Chafika Roussel, référente technique, en charge des partenariats, des collectes et de la vente au sein de l'Épicerie.

Le dynamisme des bénévoles et l'atout des collectes

Une trentaine de bénévoles œuvrent au sein de l'Épicerie, toujours enclins à réveiller les bonnes idées des bénéficiaires lors des ateliers et des collectes qui se déroulent à l'intérieur et en dehors de la structure. Dans le but de venir en aide aux Canavérois en difficulté, l'Épicerie

se charge de récupérer des dons alimentaires, vestimentaires, d'hygiène et de culture individuellement et collectivement. Si vous aussi souhaitez agir, vous avez deux possibilités :

- Soit par le dépôt individuel qui consiste à déposer vos sacs auprès de l'Épicerie.
- Ou lors des collectes organisées par l'Épicerie Solidaire en magasin grâce aux différents partenariats tels que : Carrefour Pince-Vent, Cultura, Lidl, Le Franprix du Moulin, le Franprix rue Rabelais, Carrefour Contact à Champigny.

« C'est un fait, constate Chafika, les gens donnent, leur générosité n'est plus à prouver ». L'Épicerie Solidaire qui est adhérente à l'ANDES (Association nationale des épicerie)

Les points de collectes à venir
• Les 9, 10, 11 décembre à Franprix du Moulin à Vent (sous réserve)
• Le 17 décembre dans le centre commercial Pince-Vent, au niveau des caisses



Appel à bénévoles !

L'Épicerie Solidaire recherche ses bénévoles ! Si vous êtes intéressés, contactez le 01 75 65 18 42 ou envoyez un mail à gwnaelle.navarre@chennevieres.fr



solidaires) bénéficie de l'habilitation aide alimentaire, de formations, de financements, de solutions d'approvisionnement, de l'accompagnement d'un animateur régional et de partenariats locaux et nationaux. Gwnaëlle instruit les demandes d'accès, enregistre les denrées et crée des codes-barres, met en place des ateliers et en anime tandis que Chafika se charge d'étiqueter les denrées, de les mettre en rayon, de gérer les stocks, d'animer des ateliers et de se mettre en relation avec les magasins afin d'obtenir des dons alimentaires.

Zéro gaspillage, recyclage, récupération solidarité : voici les maîtres-mots respectés par l'Épicerie Solidaire, vecteur d'une économie circulaire et durable à Chennevières !

→ CONTACT

Épicerie Solidaire

7 rue Rabelais - 01 75 65 10 41
Ouverte au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Et plus spécifiquement les mardis et les jeudis de 14 h à 17 h

LES ÉVÈNEMENTS DU CCAS

LE CCAS PROPOSE DE NOMBREUSES SORTIES ET ACTIVITÉS qui permettront aux adhérents et aux Canavérois d'égayer leur fin d'année 2022 ! Au programme :

Ateliers Art-Thérapie

Le 2 et le 16 décembre à 15 h 30, les ateliers d'art thérapie sont proposés aux seniors adhérents intéressés pour s'adonner à des sessions artistiques tout en se relaxant. Réservé aux seniors du CCAS. Résidence Robert Landry, 5 ruelle Colombert.

Le mardi au théâtre

Les seniors du CCAS vont pouvoir assister à deux comédies sur scène le **mardi 6 décembre** de 15 h à 17 h 15 : le Commissaire est bon enfant mis en scène par Magid Mezzouri de l'association Amira Culture et Quelle Comédie, mis en scène par la troupe des Inoxydables. Réservé aux seniors du CCAS.

Atelier iatrogénie (bon usage du médicament)

Les **jeudis 8 et 15 décembre** de 14 h à 15 h 30, l'association brain'Up intervient auprès des seniors du CCAS pour les sensibiliser à une meilleure prise de médicaments tout en les informant sur leurs caractéristiques. Réservé aux seniors du CCAS.

Atelier photo

Le **mardi 13 décembre**, Sabri, de l'association de Bee touch intervient à la maison des associations pour initier les Canavérois à la photographie, de 14 h à 16 h au premier étage du théâtre Roger Lafaille. De nouvelles sessions seront prévues les **mardis 20 décembre et 3, 10, 17 et 24 janvier**.

Spectacle « de l'Air »

Le comédien Laurent Balaÿ se produit sur la scène du théâtre Roger Lafaille pour un moment de comédie, de théâtre, de mime, de chant et de danse le **jeudi 22 décembre à 15 h**. Bonne humeur garantie ! Réservé aux seniors du CCAS.

Sortie au marché de Janvry (91)

Les adhérents du CCAS pourront découvrir les caractéristiques du marché pittoresque de Janvry, dans l'Essonne, le **vendredi 2 décembre**. Découverte des étalages, dégustations mais aussi visite de la ville

seront organisées au cours de cette journée riche en temps forts. Réservé aux adhérents du CCAS.

La distribution de la collecte de jouets de Noël

Le **samedi 10 décembre**, l'Épicerie Solidaire et le CCAS vont participer à la distribution de la collecte de jouets à l'Espace municipal Jean Moulin pour les enfants des familles de l'Épicerie Solidaire et du CCAS. Les jouets ont été offerts durant le mois de novembre par des Canavérois et des partenaires.

Noël Solidaire

Le **dimanche 25 décembre**, le repas de Noël Solidaire rassemblera des personnes isolées, seules, en difficulté. Elles passeront ensemble un moment de partage, de convivialité au sein de l'Espace municipal Jean Moulin.

Ateliers sophrologie

Le vendredi 13, 20 et 27 janvier et le lundi 16 janvier, l'association Brain'up proposera des ateliers de respiration et de relaxation pour apaiser le mental et le corps. Pour apprendre à gérer le stress, les émotions, la douleur et l'estime de soi, ces ateliers permettront aux adhérents de bénéficier d'une vraie parenthèse bien-être à la Maison des Associations. Réservé aux adhérents seniors du CCAS. **Vendredi 13, 20, 27 janvier** : de 10 h à 11 h 30. **Le 16 janvier** : de 14 h à 15 h 30.

Sortie au château Rosa Bonheur

Le **mercredi 11 janvier à 14 h 30** le CCAS invite adhérents et non adhérents au Château Rosa Bonheur à Thomery dans le 77, suivi d'une exposition temporaire dans le château. Ouvert à tous.

La Galette des rois

Le **vendredi 27 janvier**, à 14 h, les adhérents du CCAS partageront une belle galette à l'Espace municipal Jean Moulin. Réservé aux adhérents du CCAS.

LA PERMANENCE DÉPARTEMENTALE

La Permanence Départementale de Chennevières vise à accompagner les usagers pour faciliter leurs démarches auprès du Département : ils peuvent en effet bénéficier d'un accompagnement numérique pour réaliser leurs démarches sur le site valdemarne.fr telles que le remboursement à 50 % de la carte Imagine R, le forfait de transport Améthyste, une demande de place en crèche, l'allocation personnalisée d'autonomie APA et les dossiers MDPH (Maison départementale des personnes handicapées)... Les conseillers numériques France Service apportent leur soutien aux Val-de-Marnais désireux de bénéficier d'une aide sur les supports numériques qui facilitent leur recherche d'emploi, la sécurisation de leurs connexions et des fraudes, la recherche d'itinéraires...

À ce titre, la permanence de Chennevières propose un accueil uniquement sur rendez-vous aux antennes du CCAS et du CMC tous les jeudis, de 14 h à 17 h que vous pouvez prendre en ligne sur valdemarne.fr ou par téléphone au 3994.

➔ PLUS D'INFOS

Permanence Départementale de Chennevières
Tel : 39 94 - Site web : valdemarne.fr



LE CONCILIEUR DE JUSTICE



Le conciliateur de justice apporte une assistance gratuite aux citoyens confrontés à certains litiges de droit privé (relations entre bailleurs et locataires, problèmes de copropriété, litiges entre commerçants, troubles du voisinage, désaccord entre vendeurs et acheteurs...) afin de proposer aux deux parties concernées un règlement amiable du conflit qui les oppose.

Uniquement sur rendez-vous (les deuxièmes et quatrièmes lundis matin du mois, de 9 h 30 à 12 h) au 01 45 94 74 74 ou sur place à l'accueil de la mairie.

DES NOUVEAUX SUPPORTS DE COMMUNICATION

De nouveaux panneaux lumineux ont été implantés dans la ville car le contrat arrivait à son terme et que le matériel devenait vieillissant et ne suivait pas les évolutions technologiques.



Les nouveaux panneaux diffuseront des messages texte mais également des images et des vidéos pour une transmission plus ludique de l'information municipale et des associations ! Les panneaux sont en LED donc peu consommateurs d'énergie et mis en veille la nuit.

Dans le cadre du renouvellement du mobilier urbain, les panneaux d'affichage contenant les informations municipales sont en cours de changement.

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux !



Après Facebook, Twitter et Instagram, Chennevières débarque sur Tik Tok. La Ville souhaite ainsi informer les jeunes des actions qui leur sont destinées notamment avec le service jeunesse. Abonnez-vous à notre compte @chennevières_sur_marne sur Tiktok!

Santé

DÉPISTAGE DU VIH



DÉCEMBRE EST LE MOIS DE SENSIBILISATION AU SIDA :

l'occasion de faire un point sur le dépistage.

Le Test Rapide d'Orientation Diagnostique (TROD VIH) permet d'avoir un résultat en 30 minutes maximum. Il est le plus souvent réalisé sur une goutte de sang prélevé au bout du doigt (il peut être également réalisé à partir du fluide présent sur les gencives). Il détecte les anticorps anti-VIH-1 et anti-VIH-2.

Si le test est négatif, la personne peut être rassurée pour autant que sa dernière prise de risque d'exposition date d'au moins trois mois. Si le test est positif, le résultat doit être confirmé par un test sanguin Elisa 4^e génération en laboratoire.

Désormais le dépistage possible dans les laboratoires

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les laboratoires d'analyses médicales peuvent également faire le dépistage du VIH. Ils réalisent le test Elisa de

4^e génération grâce à une prise de sang. Le test permet de détecter les anticorps anti-VIH-1 et anti-VIH-2 ainsi qu'un antigène du virus nommé P24.

L'accès direct au dépistage du VIH dans les laboratoires est sans ordonnance, à la demande du patient, sans rendez-vous et sans avance de frais. Ce dispositif concerne les assurés sociaux et leurs ayants droit (dont les bénéficiaires de l'Aide Médicale Gratuite ou Aide Médicale d'État). Les personnes sans couverture sociale, ainsi que les assurés sociaux ou bénéficiaires de l'AME désirant garder l'anonymat, doivent s'adresser pour la réalisation du dépistage aux centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD).

CHIFFRES CLÉS

En 2021, en France, **173 000** personnes vivaient avec le VIH.

4 856 personnes ont découvert en 2020 leur séropositivité au VIH.

En 2020, **30 %** des infections au VIH ont été découvertes à un stade avancé de l'infection, ce qui constitue une perte de chance en termes de prise en charge individuelle et un risque de transmission du VIH aux partenaires avant la mise sous traitement antirétroviral.

En métropole, le taux est plus élevé en **Île-de-France** que dans les autres régions.

NUTRITION : LES BONS CONSEILS POUR PASSER DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE LE VENTRE LÉGER !

Si vous voulez rester en forme durant la période des fêtes, suivez ces astuces pour passer les repas de Noël et du jour de l'An l'estomac apaisé !

1. Mangez uniquement ce que vous aimez de manière modérée. Même si les festins de fin d'année s'accumulent, ne changez pas votre alimentation ou ne vous forcez pas à suivre un régime durant cette période faste pour la digestion.
2. Privilégiez le fait maison. Surtout pour les gâteaux. Rien de mieux que de consommer une bûche artisanale ou un pain d'épice cuisiné par vos soins.
3. N'oubliez pas de maintenir une alimentation équilibrée durant vos repas : une demi-portion de légumes, riches en fibres, assortie de protéines et de féculents.
4. Mâchez longtemps, en pleine conscience et en prenant votre temps. La sensation de satiété apparaît au bout de 20 minutes : il est primordial de faire attention à sa mastication pour favoriser l'efficacité de votre système digestif.
5. Bougez un peu. Profitez-en pour faire le ménage ou préparer votre journée sans stress durant les vacances. Pratiquez des activités sportives douces telles que la natation, la marche ou le vélo.



LES RDV santé de la Colline

Les permanences nutrition santé

Mercredis 14 décembre et 25 janvier de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h – Sur RDV au centre municipal La Colline

Les séances vaccination

Mercredis 14 décembre et 25 janvier sans RDV à partir de 6 ans au centre municipal La Colline

Permanences psychologiques

Tous les **lundis et mercredis** de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le **vendredi** de 9 h à 12 h – Sur RDV

Don de sang

Samedi 21 janvier de 9 h à 14 h à l'Espace municipal Jean Moulin. Vous pouvez prendre RDV au préalable par internet sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

➔ CONTACT

Centre Municipal La Colline

13 rue Rabelais - 01 45 94 27 99

Facebook Centre Municipal La Colline

LA COLLINE VOUS SOUHAITE DE **BONNES FÊTES !**

LE CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE EST UN LIEU D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE, SITUÉ DANS LE QUARTIER DU BOIS L'ABBÉ. Il regroupe des services sociaux, la prévention santé, l'accès au logement et l'insertion professionnelle. Il propose également de nombreuses activités qui permettent d'améliorer la vie quotidienne des familles à Chennevières. Pour la période des fêtes de fin d'année, vous pouvez retrouver, au programme :



LES ATELIERS

Les ateliers loisirs créatifs* : Si vous souhaitez fabriquer de petits objets décoratifs et pratiques, vous pouvez venir **tous les vendredis** de 14 h à 16 h, sur inscription.

L'atelier cuisine* : Envie de créer de succulents gâteaux ou des plats appétissants ? Venez aux ateliers cuisine du qui se déroulent **tous les mercredis** de 14 h à 17 h (sauf les mercredis 14 décembre et 25 janvier).

L'atelier théâtre : **tous les mercredis** de 10 h à 12 h pour les élémentaires. Un moment ludique où l'on développe l'expression verbale et corporelle ainsi que l'improvisation. Il permet aussi aux enfants de prendre plus confiance en eux. Des sorties dans des théâtres sont ainsi proposées tout au long de l'année.

Pause culturelle : **tous les lundis** de 14 h à 16 h pour les adultes. Un moment convivial où l'on aborde la culture autour de jeux

ludiques. Des sorties dans des lieux culturels sont organisées.

Atelier décoration de la table : si vous êtes un ou une passionné(e) des arts de la table, cet atelier se tiendra le **vendredi 9 décembre** de 10 h à 11 h 30.

Femmes d'abord ! le **mardi 6 décembre**, vous pouvez vous inscrire pour un atelier sportif dédié aux femmes avec un professionnel. **Le mardi 13 décembre**, vous pourrez en savoir plus sur la prévention du cancer du sein grâce à l'intervention d'une spécialiste de la Ligue contre le cancer.

Papa, on fait quoi ? : le **vendredi 9 décembre**, papa, tonton, grand-père, venez avec vos enfants vous inscrire pour participer à une activité trampoline.

***Tarifs :**

Adhérents du Centre municipal la Colline : 1,00 € la séance
Forfait trimestriel pour les adhérents : 8,00 € le trimestre
Forfait annuel pour les adhérents : 21,00 € l'année
Non adhérents : 3,00 € la séance - Gratuité pour les mineurs accompagnés de leur parent.

LES SOIRÉES DU CMC

Si vous éprouvez l'envie de vous détendre et de participer à des sorties ou des activités en famille grâce au Centre municipal la Colline, c'est possible ! **Le vendredi 16 décembre**, une soirée « jeux en famille » est organisée tandis que le **samedi 17 décembre**, vous pourrez vous rendre en famille au Cirque Phénix* à Paris pour une soirée inoubliable.



***Tarifs :**

Adhérents du Centre municipal La Colline : 6 €
Tarif privilégié pour les enfants mineurs : 3 €
Non adhérents : 9 €
Non canavérois : 15 €
Gratuité pour les bénévoles investis dans la préparation et l'animation de cette action.
Gratuité pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés de leur parent.

LES REPAS PARTAGÉS

Cette année, les adhérents se retrouvent pour partager un repas sur le thème des îles de 12 h à 14 h : le **mercredi 14 décembre** direction l'Australie et le 25 janvier (confirmation). Le temps d'échanger et de savourer des mets exotiques en toute convivialité !

Tarifs :

Adhérents : 4 €

Adhérents - enfants mineurs : 2,00 €

Non adhérents : 7,00 €

Non-adhérents - enfants mineurs : 5,00 €

Gratuité pour les bénévoles préparant le repas.

Gratuité pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés de leur parent.

LE GALA DE NOËL

Le CMC fête Noël avec ses adhérentes et tous les Canavérois le **samedi 3 décembre** à l'espace Jean Moulin, rue des Fusillés de Chateaubriant. La thématique est le Festival de Cannes. La soirée débutera par un dîner / spectacle à partir de 18 h 30 jusqu'à 22 h 30, suivi à 23 h par une soirée dansante. Des artistes locaux se produiront sur scène. Tenue correcte exigée !



Tarifs :

6 € pour les adhérents du CMC

Tarif privilégié pour les enfants mineurs 3 €

Non adhérents : 9 € - Non Canavérois : 15 €

Le mardi 13 décembre de 9 h à 12 h les ateliers PI SKILLS se poursuivent pour apprendre aux candidats comment savoir se valoriser lors de leurs entretiens d'embauche.

LES DIPLÔMÉS DU CMC

Naïma Azzi a été la première candidate du CMC à passer le CAP Couture. Diplômée en 2021, la jeune femme est poussée par Tadj, animateur socioculturel du CMC, à devenir auto-entrepreneuse pour qu'elle puisse mettre à profit et développer ses talents de couturière ! Elle est spécialisée dans le prêt-à-porter et la petite maroquinerie. « Au CMC, je me sens accompagnée dans mes projets professionnels, surtout au niveau administratif, considère Naïma. Sans Tadj, je me sentirais perdue ; il m'apporte un réel soutien ». Pour la 2^e année du CAP Couture, Naïma Azzi a aidé les élèves en donnant des cours supplémentaires bénévolement au sein du CMC.

Léonie Chanson a passé son CAP Couture en 2022, fraîchement diplômée en tant que modéliste. Cette dynamique jeune femme de 37 ans souhaite désormais s'orienter vers une nouvelle formation pour perfectionner son savoir-faire dans le milieu de la mode. « Nous n'avons qu'une seule vie, affirme-t-elle, il faut faire ce que l'on aime ! Tadj et le CMC m'ont énormément apporté à la fois pour mon orientation professionnelle et personnellement. Je leur en suis reconnaissante. À présent, je peux aller loin dans mes projets, plus sereine ! »

Tinan Irie a 36 ans. Elle a été diplômée du CAP couture en 2022 avec Léonie Chanson. Avant d'avoir suivi des cours de couture à Villiers-sur-Marne qui lui ont permis de se certifier, elle était très proche de Noriah Belhadji, ancienne présidente de l'association Couture et Passion. Celle-ci l'avait poussée à s'inscrire au CMC. Elle garde de la Colline : « Un bon suivi, un bon soutien pour passer cet examen où l'on se sent en confiance. L'équipe est là pour répondre à nos questions, à ne pas douter. Il faut tout donner lorsque l'on veut réussir ! »

Méline Boisne-Noc est une Canavéroise de 18 ans, récemment détentrice du baccalauréat en section scientifique au lycée Champlain. Passionnée de danse et de gymnastique, elle opère en tant qu'animatrice bénévole au Centre municipal la Colline au sein des ateliers d'initiation à la danse, mettant en avant ses compétences et sa connaissance de l'art du mouvement auprès des adhérents. Elle étudie actuellement à la



De gauche à droite: Amine, Léonie, Naïma, Tadj (animateur socioculturel), Melinda et Chafik.

Sorbonne-Nouvelle à Paris les langues germaniques et, pour elle, « la Colline est un espace accueillant dans lequel je me sens à l'aise depuis quatre ans. »

Chafik Gasmî, 18 ans, est diplômé du baccalauréat STMG à Champlain. Bénévole pour le CMC, il agit en tant qu'animateur lors des « Vacances pour Tous », puis « Chennevières bouge l'été » des veillées et des ateliers depuis deux ans. Ce jeune homme curieux et ouvert sur l'art, suit actuellement un BUT de techniques de commercialisation à Champs-sur-Marne. Il aimerait travailler dans le milieu du sport ou du cinéma. « Lorsque l'on a besoin d'aide ou que l'on veut répondre à des questions qui nous prennent un peu la tête, il ne faut pas hésiter à se rendre au CMC. On trouve toujours une réponse ! » révèle Chafik, investi dans les activités de la Colline.

Amine Khenouche a 23 ans. Il a été diplômé d'un BTS en alternance de webdesigner print et web, obtenu dans une formation à Paris dans le XV^e arrondissement. Il a connu le CMC en accompagnant sa petite sœur à ses ateliers. Tadj a été d'un fantastique recours pour ce garçon réservé : en l'aidant dans son parcours professionnel après le bac, il a su affiner sa formation et sa recherche d'entreprise dans le cadre de ses études en alternance. « Tadj et le CMC ont pu me pousser à suivre les études que je voulais et que j'avais du mal à mettre en perspective lorsque j'ai passé le Bac », explique Amine. « Maintenant, je suis content d'avoir obtenu mon BTS », déclare-t-il simplement, esquissant un léger sourire en direction de Tadj.

➔ CONTACT

Centre municipal la Colline
13 rue Rabelais - 01 45 94 27 99
Facebook : centre municipal la colline

DE L'IMPLICATION ET DE L'ÉMOTION

LES JEUNES DU CLUB NOÉ ET DU PRIJ vont pouvoir, durant l'hiver, participer à des événements et formations qui leur permettront d'enrichir leur parcours personnel et professionnel ! Inscription au chantier permis B, BAFA...

LES INSCRIPTIONS AU « CHANTIER PERMIS B »

Les jeunes Canavérois, âgés de 17 ans ou plus, qui souhaitent obtenir le permis de conduire de catégorie B peuvent s'inscrire au « Chantier Permis B ». La Mairie finance à 100 % cette catégorie de permis de conduire pour les 17 à 25 ans en recherche d'emploi ou jeunes étudiants, jusqu'à 25 ans. Ces derniers effectueront en contrepartie 147 heures de travail au sein des services municipaux. Ce dispositif est mené en partenariat avec l'auto-école CER du Stade qui collabore depuis une dizaine d'années sur cette opération. Aussi, ce financement comprend l'inscription à une session d'apprentissage du Code de la route, à 20 heures de cours de conduite et la possibilité de passer une fois l'examen du code sous réserve de réussite.

Vous pouvez retirer votre dossier au PRIJ, à l'Hôtel de ville ou sur le site web de la ville jusqu'au 20 février et le déposer en mains propres au PRIJ ou à l'Hôtel de ville avant le 20 mars.



Les jeunes du dispositif de la campagne PERMIS B Chantier 2022 entourés de Clarisse Van Putten du PRIJ et d'Hervé Parenti, le directeur de l'auto-école CER du Stade.

VOUS AVEZ ENTRE 18 ET 25 ANS ET VOUS SOUHAITEZ PASSER LE BAFA ?

En partenariat avec le département du Val-de-Marne, le PRIJ organise un stage de formation pour délivrer le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA). Les jeunes, âgés de 16 à 25 ans minimum, qui sont intéressés par ce diplôme d'animateur, pourront bénéficier d'une aide de 100 euros attribuée par le Département à condition d'effectuer le stage planifié par le PRIJ de Chennevières et d'être Val-de-Marnais. La demande d'aide financière doit être effectuée directement en ligne grâce au télé-service BAFA sur le site www.valdemarne.fr.



Les jeunes inscrits doivent récupérer leur dossier **avant le lundi 7 décembre** auprès du PRIJ pour initier leur formation. Les futurs animateurs bénéficieront **d'une session d'approfondissement du 26 au 31 décembre** au gymnase Rousseau. Ils pourront créer à leur tour des jeux et des animations adaptés aux enfants et adolescents quel que soit leur domaine d'accueil : scolaire, parascolaire, centres de vacances...

PASS CULTURE À CHENNEVIÈRES

Le théâtre Roger Lafaille s'est inscrit dans ce cadre du Pass Culture, en faveur des jeunes de 15 à 18 ans. En tant qu'acteur culturel sur la ville, le théâtre accueille régulièrement des jeunes publics. Avec le Pass Culture, il ne s'agit pas de bénéficier seulement d'accès à des spectacles mais bien de cinéma, d'achat de biens culturels. Pour en bénéficier, il faut :

- Avoir entre 15 et 18 ans
- Résider en France métropolitaine ou d'Outre-Mer (Les jeunes de 15 à 18 ans n'ayant pas la nationalité française mais vivant en France depuis un an sont éligibles au Pass Culture)

L'offre individuelle est accessible via l'application et permet aux jeunes de bénéficier d'un crédit en fonction de leur âge (20 € à 15 ans, 30 € à 16 et 17 ans), tandis que l'offre collective fait l'objet d'une réservation par leur enseignant sur une plateforme dédiée "Pass Culture" à télécharger sur smartphone. (Montants de 25 € pour les élèves de quatrième et de troisième, de 30 € pour les élèves de seconde et de CAP, et de 20 € pour les élèves de première et de terminale). Pour les jeunes de 18 ans, le Pass Culture permet de disposer d'un montant de 300 € pendant 24 mois à utiliser sur l'application pour découvrir et réserver des propositions culturelles de proximité et des offres numériques.

Plus de renseignements : www.passculture.fr

➔ CONTACT

Service jeunesse 1 bis rue Clément Ader - 01 45 93 90 15
service.jeunesse@chennevieres.fr

**Vous pouvez retrouver le club Noé sur le TikTok de la ville !
Abonnez à vous @chennevieres_sur_marne pour obtenir des nouvelles des jeunes à Chennevières.**

Scolaire

UNE RENTRÉE DES CLASSES RÉUSSIE

Au total, ce sont 1 743 élèves Canavérois qui se sont répartis dans les 88 classes de Chennevières parmi les groupes scolaires du Moulin à Vent, Germaine Tillion, Jacques Doré, les Hauts de Chennevières, Marcel Pagnol, Rousseau, Clément Ader et La Fontaine. Ce sont 618 élèves en maternelle et 1 125 élèves en élémentaire qui ont effectué leur rentrée. Une attention particulière a été apportée au groupe scolaire du Moulin à Vent, actuellement en réhabilitation. Pendant les travaux, les enseignants et élèves du niveau élémentaire sont installés dans des locaux modulaires placés dans la cour de récréation. Les classes maternelles sont toujours dans leurs locaux. Une classe supplémentaire a été ouverte à l'école Rousseau. Le protocole sanitaire actuellement au niveau socle va permettre de relancer les enseignements et activités dans de meilleures conditions.

Les projets pédagogiques en cours

Les projets pédagogiques de l'année scolaire 2022-2023 sont en place. Depuis la rentrée, les élèves des écoles maternelles et élémentaires et des accueils de loisirs de la commune participent à des actions menées conjointement par les services Éducation-Enfance, Culture de la ville, avec la participation des associations présentes sur les projets. Impliqués dans une démarche d'apprentissage et citoyenne, les enfants ont pu découvrir de multiples manières d'aborder le jeu, l'art de la parole et l'histoire avec des intervenants spécialisés :

- La section Échecs du Coc, dirigée par Guillaume Tassart, intervient désormais une à deux fois par mois auprès des élèves de Grande Section de Jacques Doré. Les élèves s'initient au jeu de stratégie en gagnant en concentration : la combinaison idéale pour mêler divertissement, logique et apprentissage à l'école.

LES PROJETS À VENIR

Au mois de janvier, les élèves élémentaires bénéficieront d'interventions sur le thème de la lutte contre le harcèlement à l'école, dans le cadre du programme pHARE de l'Éducation Nationale.



- Les services Jeunesse et Éducation-Enfance de la ville ont permis aux jeunes du club Noé et de classes de CM1/CM2 de Germaine Tillion de travailler leur éloquence. Le 4 novembre, au théâtre Roger Lafaille, leur travail a été mis en avant lors de leur représentation en public du projet "Chennevières à l'éloquence" devant un jury composé de Marine Van Tinh, experte en éducation, Sylvain Thézard, directeur de cabinet du Maire et Eva Kucharz, avocate. Une soirée riche en émotions où ils ont articulé leurs idées à l'oral sur plusieurs thématiques dont le vivre-ensemble et le harcèlement.



- Le spectacle Historock s'est produit sur la scène du théâtre Roger Lafaille, le 18 novembre dans l'après-midi, tout spécialement pour les scolaires. Les élèves de CM2 de Rousseau, des Hauts de Chennevières, de Germaine Tillion, de Jacques Doré et une classe du collège Molière ont assisté à cette représentation récapitulant l'histoire de France sous forme de comédie musi-

cale. Une idée originale pour aborder les différentes époques de notre histoire sous un angle audacieux et divertissant qui les a aussitôt séduits.

Les séjours vacances

Cette année encore, la ville de Chennevières a préparé 3 séjours de vacances d'été. Ils ont été organisés et accompagnés par les animateurs des accueils de loisirs municipaux : au mois de juillet ce sont 23 enfants d'âge maternel qui ont profité d'un séjour nature à Mandres-les Roses ; puis 21 enfants se sont rendus au Pouliguen, en Bretagne pour un séjour au bord de la mer ; enfin, fin août, 23 enfants se sont immergés dans la Forêt de Fontainebleau, sur le centre d'accueil de La Rochette. Ces trois périodes de vacances ont grandement été appréciées par les enfants et leurs parents.

Pour les vacances d'automne qui viennent de s'écouler, un séjour s'est tenu à La Croix Valmer, dans le Var. 20 enfants ont participé à de nombreuses activités dans un cadre enchanteur.



Cours Aristide

vosre vie au grand air

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE
À CHENNEVIÈRES
SUR-MARNE (94)



Espace de vente
84 RUE ARISTIDE BRIAND



SOGE PROM

GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

SOGE PROM.FR

0 988 290 290

SERVICE ET APPEL GRATUITS

Cadre de vie

L'AVANCÉE DES TRAVAUX

Nouvelles liaisons douces : le mail piétonnier bientôt accessible

Les travaux de voirie comprenant la piste cyclable et le cheminement piétonnier sont terminés. Les marquages au sol sont à tracer. La voirie du chemin de la Maillarde est réaménagée.

Les candélabres sont en cours d'installation et de raccordement. Les plantations seront effectuées durant les mois de décembre et janvier.

Ces nouvelles liaisons relient la rue Aristide Briand à la rue des Fusillés de Chateaubriant. Elles constituent les premiers kilomètres d'un futur maillage des différents quartiers de la ville.

La Ville bénéficie de subventions de la Métropole du Grand Paris et de l'État dans le cadre du Fonds mobilités actives. Le Département est également sollicité dans le cadre du plan 50 000 arbres.

**+ DERNIÈRE MINUTE / NOUVEAUTÉ****Des enclos à sapins**

Après les fêtes, les sapins encombrant les trottoirs. La Ville, en partenariat avec GPSEA, installe 6 enclos à sapins à travers la commune. Vous pourrez ainsi y déposer votre arbre de Noël entre le 26 décembre et le 31 janvier 2023.

Vous pouvez y déposer les sapins naturels, sans décoration.

Vous ne pouvez pas y déposer les sapins artificiels, les sapins floqués, les sacs à sapins, les décorations de Noël, les autres déchets verts...

**Les enclos**

- Allée des sapins (angle de l'avenue des Rêts)
- Parking du Souvenir / du marché (Avenue du Maréchal Leclerc)
- Maison des Associations (rue des Fusillés de Chateaubriant)
- Espace vert à l'angle des rues Rabelais et Clément Ader
- Place Mon idée
- Parking de l'ancien centre Jean Moulin (Rue Jean Moulin)

Si votre sapin ne remplit pas les critères ou si vous ne pouvez accéder aux enclos, la collecte en porte-à-porte sera maintenue conformément au calendrier de collecte. En 2023, les collectes s'effectueront 1 fois à la mi-janvier et 1 fois mi-février.

**L'avancée des travaux du Fort de Champigny**

Les travaux se poursuivent au niveau des murs d'escarpe, du chemin de ronde, de l'arc de triomphe et du corps de garde avec la restauration des murs et couronnement, des parements intérieurs du poste de garde actuel. Au niveau du pont à bascule et du pont dormant, les travaux de serrurerie s'achèvent pour laisser place à la menuiserie avec la mise en place du platelage bois neuf. Les caponnières, le théâtre de verdure et le magasin à poudre font également l'objet de travaux de rénovation.

L'ÉCLAIRAGE DE L'ESPACE MUNICIPAL JEAN MOULIN

L'éclairage aperçu la nuit dans l'Espace municipal Jean Moulin n'était pas le fruit de négligences. Il s'agit de la lumière émise par les blocs d'éclairage de secours qui fonctionnent de manière permanente, selon la disposition de l'article EC11 du règlement ERP « Conception de l'éclairage de sécurité à source centralisée d'une batterie d'accumulateurs » applicables aux ERP de 2^e catégorie et de type P relatif à la salle polyvalente Jean Moulin. Dans le cas de cette salle, l'éclairage de sécurité doit être alimenté et rester en état de fonctionnement de manière permanente. Cet éclairage de faible puissance, provenant d'une obligation réglementaire, représente une faible consommation d'énergie, bien que visible la nuit.

ZONES BLEUES : LES MACARONS 2023

LE BILAN POSITIF DE L'EXPÉRIMENTATION SUR L'EXTENSION DES ZONES BLEUES amène la Municipalité à maintenir le dispositif. Les riverains devront donc apposer un macaron millésimé 2023 sur le pare-brise de leur véhicule. Mode d'emploi :

Les macarons 2023 sont prêts ! À compter du 14 décembre, les riverains des zones bleues peuvent demander leur macaron de résident auprès de la Police municipale. Pour faciliter vos démarches, vous pouvez envoyer les pièces justificatives (pièce d'identité, carte grise du véhicule, justificatif de domicile de moins de 3 mois) par mail à l'adresse **macarons.residents@chennevieres.fr**. Une fois votre dossier instruit et votre macaron prêt, vous serez invité à vous rendre au poste de Police municipale pour le récupérer. Si vous ne pouvez pas effectuer la démarche par mail, vous pouvez toujours vous rendre au poste de Police.

Ce macaron permet aux riverains et professionnels de stationner proche de leur domicile au-delà de la durée d'1 h 30 instaurée par la zone bleue. Les macarons, gratuits, sont délivrés sur la base d'1 par foyer pour les résidents et d'1 par entreprise. La Municipalité a décidé d'élargir le périmètre de zone bleue de la rue de la République en passant par le centre-ville, le quartier Coeuilly jusqu'à la RD4 afin d'augmenter l'offre de stationnement pour faciliter l'accès aux services, aux équipements et aux commerces.

Police Municipale
45 rue Aristide Briand - 01 45 94 06 06



LE SYSTÈME D'ALERTE SMS CRUE

La ville s'est équipée d'un outil pour se mettre au plus près de ses habitants : l'alerte SMS Crue. En vous inscrivant à ces alertes, vous serez averti en temps réel des situations de crues de la Marne. Cet outil permet en effet d'envoyer une information rapidement à tous les riverains qui en ont fait la demande, même ceux qui ne sont pas munis de smartphone. Pour cela, c'est très simple : sur le site de la Ville www.chennevieres.com, il suffit de renseigner le formulaire en ligne dans l'onglet Alerte SMS du bloc vert « vos services et démarches en ligne ». Ce service est gratuit et ne donne lieu à aucun démarchage commercial ; il vous permet simplement de vous alerter en cas de crue de la Marne.

ATTENTION À LA NEIGE ET AU VERGLAS !



Durant l'hiver et les frimas, soyez prudents ! Une plaque de verglas peut être facilement évitée : n'hésitez pas à déneiger les accès de votre maison ou à votre voiture dès que possible. Aussi, ne vous déplacez à pied que si c'est nécessaire et préférez les transports en commun. En voiture, faites attention à votre vitesse et respectez les consignes de circulation. Chaque année du 15 novembre au 15 mars, la Préfecture met en œuvre un plan zonal de circulation routière en cas de neige ou de verglas pour éviter de ne causer les accidents. À Chennevières, les grands axes tels que la rue du Pont de Chennevières, la rue Casenave et les rues empruntées par les bus sont déblayées. Devant les équipements communaux (écoles, crèches, églises), les trottoirs sont également dégagés et sablés. Aussi, durant les chutes de neige, la collectivité préconise aux riverains de dégager les bateaux et les trottoirs devant chez eux pour éviter de ne causer chutes, glissades ou accidents mal opportuns !



Cadre de vie

Collecte des déchets : enlèvement des encombrants sur rendez-vous



Grand Paris Sud Est Avenir a mis en place un nouveau service de collecte des encombrants sur rendez-vous. Vous pouvez ainsi réserver un créneau en vous connectant directement sur la plateforme monservicedechets.com ou à partir du site sudestavenir.fr ou bien encore sur appel téléphonique au Service Relations Usagers de GPSEA au 01 41 94 30 00.

Attention, tous les encombrants ne sont pas concernés. Il est essentiel que l'encombrant concerné fasse partie de la liste ci-dessous :

- Meubles de particuliers y compris les matelas. Sont exclus : les objets de décoration, les portes, fenêtres, volets, moquettes ou carrelages, évier, sanitaires et éléments de plomberie, les objets de loisir (sièges auto, balançoires, parasols, barbecue...) qui sont à apporter en déchèterie ou à mettre à la collecte mensuelle des encombrants.
- Équipements électriques et électroniques : machines à laver, réfrigérateurs, écrans, ordinateurs, aspirateurs...
- Pots de peinture vides soigneusement fermés et assez propres pour ne pas salir la voie, les passants et les agents de collecte.

Sont exclus les autres déchets dangereux (comportant un signe de danger sur l'emballage) ou dans un autre emballage que celui d'origine qui sont à apporter en déchèterie.

Pour améliorer le tri, la valorisation des encombrants et réduire les dépôts sauvages, ce nouveau service vient compléter le dispositif déjà existant de collecte mensuelle et de dépôt gratuit en déchèterie.

VILLE AMIE DES ANIMAUX

CHENNEVIÈRES VIENT DE SE VOIR ATTRIBUER, pour la 2^e année consécutive, la 2^e patte du label « Ville amie des animaux ».

Ce label, décerné par la Région Ile-de-France, récompense les communes franciliennes qui œuvrent en faveur de la protection des animaux de compagnie, contre la maltraitance et l'abandon.

La Municipalité, et principalement Sophie Le Monnier, conseillère municipale en charge de la cause animale, poursuit ses actions en soutenant les associations qui œuvrent pour le bien-être animal et intervient lorsque des animaux sont en difficulté. Désormais, la Ville autorise l'accueil des animaux domestiques au sein de ses locaux pour ses agents dans le cadre de sa politique Qualité de Vie au Travail.

Les agents municipaux le souhaitant et n'étant pas en contact avec du public peuvent amener leur animal domestique sur leur lieu de travail sous certaines conditions. La Ville souhaite aussi encourager,

en lien avec l'association des chiens guides d'aveugles et d'assistance HandiChiens, l'accueil par les agents de chiens guides d'aveugles dans le cadre de sa politique en faveur des personnes en situation de handicap.

La Ville a également établi un partenariat avec l'association 3 P'tits chats pour la stérilisation des chats et pour un trappage des animaux par les bénévoles sur les communes de Chennevières, Champigny et La Queue en Brie.

D'autre part, dans le cadre du partenariat « Région amie des animaux », Sophie Le Monnier fait partie d'un groupe de travail intitulé « les rendez-vous de l'Animal en Ville » qui mène des réflexions sur la campagne de sensibilisation à l'abandon et sur l'inclusion des publics précaires.



LES NOUVEAUX PARTENAIRES

L'association 3 P'tits chats bénéficie du prêt d'une salle au Fort de Champigny. Cette association a pour but de venir en aide principalement aux chats. L'objectif concernant les chats errants est de limiter la prolifération en les faisant stériliser et identifier si cela est possible, en fonction de leur caractère, la possibilité de leur trouver un foyer.
3, rue Benoît Malon - 94500 Champigny Sur Marne / Facebook [association3PtitChats](https://www.facebook.com/association3PtitChats)
troispitichats@outlook.fr
06 65 79 30 23

L'association Les P'tits Kipik se donne pour mission la sauvegarde des hérissons, espèce menacée par l'utilisation agricole et domestique des pesticides, la fragmentation et/ou la disparition des habitats naturels, la mécanisation de l'agriculture et du jardinage privé... Elle a pour objet la sensibilisation et l'information du grand public et la mise en place de centres de sauvegarde qui recueillent et soignent les hérissons blessés, malades ou affaiblis.

5 rue Georges Clémenceau – 91400 Orsay
07 81 09 05 10 - Lesptitskipic.eu

DES CAMÉRAS SUPPLÉMENTAIRES

EN 2022, LA MUNICIPALITÉ A INVESTI pour augmenter le nombre de caméras de surveillance.

Cette année, la Municipalité a investi dans 10 nouvelles caméras dont 8 rotatives et en compte désormais 64.

Des multipoints sont installés aux entrées de ville, sur les principaux axes qui comprennent sur un même mât des caméras qui tournent pour suivre les mouvements et des caméras fixes pour permettre, à tout moment, de visionner ces périmètres dans leur intégralité sans angles morts.

Avec l'installation de la fibre sur la commune, 13 caméras ont été reliées à la fibre et bénéficient d'un flux plus rapide.

Les images transmises par les caméras sont visionnées par 2 agents au Centre Surveillance Urbain. Le CSU va lui être équipé de 2 écrans supplémentaires. Les images sont enregistrées.

L'objectif prévoit la vidéo protection du domaine public pour garantir la surveillance des personnes et des biens. Ainsi, les images peuvent être visionnées ou extraites sur demande par la Police nationale et les autres services judiciaires. La Police municipale travaille souvent en étroite collaboration avec la Police nationale, la gendarmerie, les services spécialisés et les secours.

La vidéo protection permet de résoudre des

faits délictueux, parfois en direct comme ces personnes qui ont commis des vols en pleine journée, et qui, grâce aux caméras, ont pu être interpellées et sont passées devant un juge en comparution immédiate.

En 2022, l'investissement pour les caméras et écrans du CSU s'élève à 144 087,55 euros. La Ville a bénéficié d'une subvention de 42 221 euros de la part de la Région Ile-de-France.



DES BALADES URBAINES POUR PRÉSENTER LE RENOUVELLEMENT DU BOIS L'ABBÉ



Après des ateliers, des stands d'information lors d'événements municipaux, la concertation a cette fois-ci pris la forme de balades urbaines. Elles permettent d'expliquer in situ les projets et d'entendre, de noter les idées, les suggestions mais également les inquiétudes des habitants. L'objectif est de recueillir leurs avis sur des questions de plus en plus concrètes.

La première balade, qui s'est déroulée le 19 octobre, portait sur les nouveaux équipements publics ; la thématique de la deuxième sur les nouveaux espaces verts et dessertes créés. Il a été question de services, de santé, de commerces, de sport, de jeunesse, de circulation, de stationnement, d'équipements...

L'objectif de ces différentes formes de concertation est de pouvoir rencontrer tous les habitants, surtout ceux qui ne peuvent assister aux réunions publiques.

NOUVEAUX COMMERCES ET SERVICES

Century 21

L'agence immobilière CNT Century 21 a pris définitivement ses quartiers au 28-30 de la rue Aristide Briand au cœur de nouveaux locaux grands et lumineux. Si vous êtes à la recherche d'un projet immobilier, n'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès des conseillers qui se chargeront d'approfondir vos requêtes.

Century 21 CNT

28 30 rue Aristide Briand - 01 56 31 21 21

Cabinet Paramédical

Nicaise Mathias Métri, sophrologue certifiée RNCP par le docteur André Chéné de l'Académie de Sophrologie de Paris et Julie Pinto, ostéopathe DO diplômée de l'Institut Dauphine d'Ostéopathie de Paris, vous accueillent au sein du cabinet médical situé au 22 rue du Général de Gaulle.

Réservation sur le Crénolib pour la sophrologue Nicaise Mathias-Métri
06 67 10 54 64

Réservation sur Doctolib pour l'osthéo-pathe Julie Pinto - 07 67 70 28 58

La Maro

La Maro va ouvrir ses portes pour les fêtes de fin d'année ! Cette boutique proposera dès fin novembre des produits allant de la petite maroquinerie (portefeuilles, portemonnaie...) à la plus grande comprenant les sacs, valises, bagages... Cet espace saura combler les amoureux des cuirs grâce à une vaste sélection.

Centre commercial Pince-Vent

Le comptoir de Mathilde

L'équipe du Comptoir de Mathilde sera heureuse de vous proposer des mets sucrés et

salés. Le magasin franchisé vous permettra de découvrir de nouvelles saveurs à déguster ou à offrir pour vous, votre famille et votre entourage.

Centre commercial Pince-Vent

Mon petit herbier

L'enseigne franchisée Mon Petit Herbier s'installe auprès de la pharmacie. En collaboration avec des experts chanvriers, Mon Petit Herbier fait confiance à un laboratoire français pour formuler les arômes des liquides et les huiles de CBD dans le respect des normes d'herboristerie.

Centre commercial Pince-Vent
85 Route de Provins

08 26 25 32 35

Ouvert de 9 h 30 à 20 h tous les jours
sauf le dimanche

Le Bien Être Chez Vous

LE BIEN ETRE CHEZ VOUS

ANIM BIEN ETRE, ANIMATION SORTIE, ANIMATION ATELIERS À DOMICILE POUR PERSONNES ÂGÉES

SERVICE À LA PERSONNE
01 45 93 12 67
lebienetrechezvous.94@gmail.com
www.joinvillelebienetrechezvous.fr

NOS PARTENAIRES

- AIDE À L'AUTONOMIE
 - Aide à la levée et au coucher
 - Aide à la toilette
- AIDE AUX REPAS
 - Courses et préparation des repas
 - Aide à la prise de repas
- ACCOMPAGNEMENTS - TRANSPORTS VÉHICULÉS
 - Accompagnements aux courses
 - Promenades
- AIDE MÉNAGÈRE
 - Ménage + repassage
- JARDINAGE

50% réduction d'impôt (pour les personnes âgées)

JOINVILLE BIEN ETRE CHEZ VOUS
34/36 route de la libération - 94430 CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE
Tél. : 06.24.16.91.08 - lebienetrechezvous.94@gmail.com
www.joinvillelebienetrechezvous.fr

RÉGIE PUBLICITAIRE

- MAGAZINES MUNICIPAUX
- GUIDES PRATIQUES
- AGENDAS

SOCIAL MÉDIA

- CONSEIL RÉSEAUX SOCIAUX
- COACHING RS

STUDIO GRAPHIQUE

- PLAQUETTES
- LOGOS
- CHARTES GRAPHIQUES

COMMUNICATION PAR L'OBJET

- GOODIES
- OBJETS PROMOTIONNELS
- CADEAUX D'AFFAIRES

ORGANISATION DE SALONS PROFESSIONNELS

- SALONS D'ÉLUS LOCAUX
- COLLOQUES
- CONGRÈS

Reservez votre espace publicitaire dans le magazine de la ville de **Chennevières**

Contact: Erika LASPINA 06 69 62 09 97

7, quai Gabriel Péri - CS9001
94340 JOINVILLE-LE-PONT

01 45 14 14 40
groupecmp.fr

LES OPTICIENS



L'optique du Moulin

Ce magasin d'optique préconise « une optique de proximité » selon les termes de sa dirigeante. Dans la zone commerciale du Moulin à Vent, ce petit commerce vous aide à trouver la monture de votre choix parmi un portefeuille d'une quinzaine de marques. Vous pouvez bénéficier d'un conseil spécialisé pour votre vision par les deux conseillères en optique, qui sauront comment trouver la paire qui vous convient avec soin. L'optique du Moulin délivre les montures également avec les offres panier A/ panier B. Il propose aussi un service de livraison de colis.

Optique du Moulin
10 rue d'Amboile - 01 45 94 89 07
10 h-12 h / 14 h 30-18 h 30 fermé le samedi



Optical Center

Installé depuis 2016 dans la zone commerciale de Pince-Vent, Optical Center veut « entendre le bien, voir le beau ». Fort du dynamisme de ses conseillers en optique, l'enseigne franchisée la plus accessible en termes de rapport qualité/prix pour les montures promet d'être à la hauteur de ses exigences. 5 opticiens dont 1 audioprothésiste vous aident dans le choix de vos montures ou de vos prothèses audios avec une analyse approfondie de votre vision ou de votre audition dans des cabines dotées de technologie haut-de gamme. Hommes, femmes, enfant, sport... Vous trouverez sur place un portefeuille d'une trentaine de marques griffées qui s'adapteront à votre vue. Les montures sont soumises à l'offre panier A/ panier B et si vous achetez une paire d'optique, une prothèse audio est offerte.

Optical Center
Avenue de Pince-Vent - 01 85 60 70 60 - www.optical-center.fr
De 10 h à 19 h



Krys

Situé au cœur de la galerie marchande de Pince-Vent, l'opticien Krys vous accueille dans un espace lumineux, réaménagé depuis 2016. Montures pour hommes, femmes et enfants, sport, lentilles... Le magasin dispose d'un service de commande de montures sur mesure en plus d'une gamme élargie de marques pour les lunettes. Vous pouvez bénéficier d'un test de votre vue sans rendez-vous ou ordonnance et bénéficier des offres panier A/ panier B conventionnées par la Sécurité Sociale ainsi que votre mutuelle. L'équipe des 8 conseillers saura comment vous guider dans le choix de votre monture, à l'écoute et méticuleuse.

Krys Chennevières
85 route de Provins - 01 45 76 96 97 - www.krys.com
De 9 h 30 à 20h tous les jours sauf le dimanche



Alain Afflelou

L'enseigne des plus célèbres Alain de France se trouve elle aussi dans la galerie marchande de Pince-Vent. L'opticien franchisé est présent depuis près de 30 ans et délivre ses conseils personnalisés pour une clientèle hétéroclite, désireuse d'obtenir des montures de qualité à prix accessibles. L'offre panier A/ panier B est également prise en compte chez Alain Afflelou où un portefeuille de 50 marques griffées orne les étagères vitrées du magasin. Une équipe de 4 conseillers saura vous conforter dans votre choix: montures destinées au quotidien, pour le sport, soleil, anti-lumière bleue... Un service de réparation gratuit complète les services de l'enseigne où la bonne humeur est de mise.

Alain Afflelou
85 route de Provins - 01 49 62 53 03 - www.afflelou.com
De 9 h 30 à 20 h tous les jours sauf le dimanche

L'OFFRE PANIER A/ PANIER B

La Sécurité sociale prend en charge 60 % et la mutuelle 40 %. Vous ne payez rien mais devez choisir vos verres selon les préconisations de la loi 100 % Santé, selon les indications de l'ordonnance établie par le médecin prescripteur. Ou, au contraire, vous pouvez préférer l'offre panier B avec la monture plus le verre à prix et caractéristiques libres pour un remboursement de 0,05 € par la Sécurité sociale et le reste par votre mutuelle (selon les conditions de prise en charge de votre mutuelle).

Entreprise

L'HÔTEL D'ENTREPRISE DE CHENNEVIÈRES, L'ATELIER 47

L'HÔTEL D'ENTREPRISE DE CHENNEVIÈRES, L'ATELIER 47, situé route du Plessis, propose des services et un accompagnement spécifiques aux créateurs et repreneurs d'entreprises qui peuvent s'y établir temporairement. Il est géré par Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA).



L'Atelier 47, une structure qui favorise le développement économique à Chennevières

L'Hôtel d'entreprise est localisé dans une zone franche, urbaine et prioritaire où l'emploi est soutenu par l'Etat dans le quartier du Bois l'Abbé. Ce dispositif ouvre droit à des exonérations d'impôts sur le bénéfice.

Cette structure accueille en priorité les projets artisanaux qui peuvent s'établir au sein de 20 bureaux, 17 locaux et 7 ateliers qui s'étendent sur une surface de 1 665 m², complétée par des salles de réunions, un parking et un espace détente pour les entrepreneurs locataires.

Aussi, la politique de développement de ces sociétés se base sur un foncier accessible selon les besoins des dirigeants allant de 20 à 40m². « Il y a un véritable intérêt à s'installer à l'Atelier 47, précise Claire Baudoin, cheffe du service économique et du pôle entrepreneurial des quatre incubateurs du Val-de-Marne, dont fait partie l'hôtel d'entreprise de Chennevières. *Premièrement, l'installation dans une zone franche d'un quartier qui a tout le potentiel pour se développer économiquement parlant. Par la suite, l'accompagnement qui en découle : l'aide que nous proposons est un levier de richesses à ne pas négliger pour une entreprise qui souhaite se développer au sein d'une zone commerciale* ».

Une pépinière qui s'inscrit dans le cadre du renouvellement urbain du Bois l'Abbé

Le service de développement économique et immobilier proposé par la pépinière d'entreprise de Chennevières pousse à faire de ce bâtiment l'un des piliers de la croissance du territoire GPSEA qui a la compétence "Attractivité économique".

En aménageant des locaux adéquats pour les entreprises depuis 2011, l'établissement, accessible et bien desservi par les transports en commun, est conçu dans des critères de développement durable, éco-responsable. Il s'inscrit dans le cadre du renouvellement urbain, enclin à faire de la zone du Bois l'Abbé une zone d'attractivité phare de Chennevières. En parallèle, pour être hébergé en tant qu'entrepreneur à l'hôtel d'entreprise, des conditions bien précises sont requises ; vous pouvez les retrouver sur le site internet sudestavenir.fr.

Selon Nathalie Lacoste, gestionnaire de la pépinière d'entreprise de Chennevières, cet établissement est « un lieu d'émulation où l'entrepreneur est reconnu, à la fois par l'État, GPSEA et l'Atelier 47. Cette structure est une plateforme où l'échange est fondamental pour enrichir la réflexion tout en créant une retombée matérielle brute, celle du chiffre d'affaires et de l'emploi. Notre Hôtel d'entreprise est calme, propice à la réflexion

et met en valeur la diversité des projets établis de nos entrepreneurs. Il fait bon vivre à l'atelier 47 ! »

Le témoignage de David de Carvalho, chef d'entreprise MDC Concept



David de Carvalho (à droite) dans son atelier avec son employé.

« Cela fait 8 ans que je travaille en tant que chef d'entreprise à l'Atelier 47. Mon atelier est une EURL où j'emploie un salarié et où nous proposons de la menuiserie générale et de l'agencement pour une clientèle essentiellement parisienne. L'Hôtel d'entreprise nous offre un confort que nous ne pouvons trouver nulle part ailleurs dans le domaine de l'artisanat qui est peu protégé. C'est difficile de partir de l'Hôtel d'entreprises de Chennevières ; tout est trop parfait ici ! »

➔ PLUS D'INFOS

Atelier 47
47, route du Plessis - 94430 Chennevières
01 41 94 32 42 - <https://sudestavenir.fr>

Domaine
DU PANORAMA

À CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE,
devenez propriétaire au cœur
d'un domaine privé d'1 hectare

SUCCÈS COMMERCIAL — LANCEMENT DES TRAVAUX 1^{ER} TRIMESTRE 2023



DES VUES IMPRENABLES SUR L'EST PARISIEN

À 3 min* à pied des commerces
et du bus ligne 8

Du studio au 5 pièces avec terrasses,
balcons ou jardins d'hiver

À 8 min* en bus L8 du centre et de la
gare RER A de La Varenne Saint-Hilaire

Des prestations haut de gamme
(rafraîchissement d'air sur option)

UNE
RÉALISATION



domaine-panorama-chennevieres.fr

06 09 24 48 37

*Source: Google Maps. 30 CHENNEVIÈRES-TOURNAI, 12 passage du Prieuré, 77430 Chennevières-sur-Marne, 775 325 143 000. Informations et réservations possibles uniquement sur le site internet de l'agence, non-contractuel.
134 appartements à vendre sur le terrain, non réalisés. Photos illustratives. Réception en livraison. Chennevières - 11/2023

**Sobriété
ÉNERGÉTIQUE**

**LE PLAN
DE SOBRIÉTÉ
ÉNERGÉTIQUE :
UNE ACTION ENGAGÉE DEPUIS 2014**

*les bons
gestes !*

DEPUIS 2014, LA VILLE DE CHENNEVIÈRES A TOUJOURS FAIT DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE SA PRIORITÉ. Cette prise de conscience de longue date se traduit notamment à travers ses investissements. Mais depuis plus d'un an, nous traversons une crise énergétique due à une hausse des cours mondiaux de l'énergie. La Municipalité a mis en place un plan de sobriété énergétique. Malgré une action soutenue en faveur de la transition énergétique, l'explosion des prix de l'énergie impacte lourdement nos finances locales.

Les mesures immédiates

La Municipalité applique le plan de sobriété énergétique préconisé par le gouvernement :



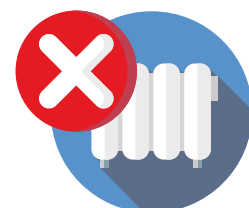
- Abaissement de 30 % de la luminosité des candélabres sur l'ensemble de la ville
- Enseignes des bâtiments municipaux éteintes en permanence, sauf les éclairages de sécurité dans les ERP de 2^e catégorie (ex : Espace municipal Jean Moulin, ERP de 2^e catégorie)
- Illuminations de Noël maintenues mais moins nombreuses et réduites de 2 semaines (limitation du 9 décembre au 8 janvier 2023). Ces illuminations sont en LED, donc moins énergivores.



- -1 degré dans les bâtiments et équipements publics sauf pour les maternelles où la température reste à 19° :
 - > 18° dans les écoles primaires
 - > 18° dans les services municipaux (Hôtel de Ville, services techniques, théâtre, Centre municipal la Colline...)
 - > 15° dans les gymnases.
- Chauffages allumés depuis le 7 novembre dans les services municipaux et dans les écoles et gymnases.



Les agents municipaux sont sensibilisés et doivent éteindre les ordinateurs, les imprimantes, les lumières en quittant les services. Les chauffages d'appoint sont interdits ...





Un impact important sur le budget

Les impacts financiers de ces mesures seront cependant très limités pour notre collectivité. En effet, contrairement aux particuliers, la Ville ne bénéficie pas de bouclier tarifaire. Cette situation suscite la colère de nombreux élus de toutes sensibilités politiques. Le Maire Jean-Pierre Barnaud s'associe aux démarches entreprises par l'Association des Maires de France ainsi que celle des Maires du Val-de-Marne pour obtenir du gouvernement la mise en place d'un bouclier tarifaire identique à celui des particuliers. Cette situation est catastrophique et aura des effets induits sur les services rendus à la population.

En ce qui concerne les énergies, la Ville est adhérente au SIGEIF (Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France) pour le gaz et au SIPPAREC (Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication) pour l'électricité. Ces syndicats achètent en commun ce qui a pour avantage de limiter un peu la flambée massive des prix dont les estimations sont difficiles à prévoir (jusqu'à 700%).

Des aides pour faire face à la crise

Pour permettre aux personnes en difficulté de faire face, plusieurs dispositifs sont mis en place :

- L'aide à l'énergie du CCAS apporte un soutien financier à hauteur de 50% des factures d'énergie quel que soit le fournisseur dans la limite de 200 € (plafond maximum). Elle est attribuée sous conditions de ressources aux personnes ne pouvant pas ou plus recevoir l'aide aux impayés d'énergie du Conseil Départemental du Val-de-Marne.
- L'aide aux impayés d'énergie versée par le Département du Val-de-Marne concerne le paiement des factures EDF et Engie uniquement. Elle est attribuée en fonction du montant des ressources et elle est accordée à hauteur de 50 % maximum de la facture, dans la limite du plafond de l'aide fixée à 230 €.
- Le chèque énergie d'une valeur de 50 € versé par le Département du Val-de-Marne aux foyers val-de-marnais non éligibles au chèque énergie de l'Etat, mais percevant peu de revenus.
- Les visites énergies proposent un accompagnement à domicile des ménages ayant

des difficultés liées à leur consommation d'énergie. Ce dispositif du Département a pour objectifs de réduire les dépenses et d'améliorer le confort de l'habitat.

- Le chèque énergie exceptionnel versé par l'État d'ici la fin de l'année dont le montant variera de 100 à 200 €. Rendez-vous sur le site chequeenergie.gouv.fr pour vérifier votre éligibilité.
- Le chèque énergie fioul versé par l'État pour les ménages se chauffant au fioul est d'un montant de 100 à 200 €.

La sobriété énergétique : une priorité de longue date

Depuis 2014, la réduction de la consommation d'énergie est une préoccupation de la Municipalité dans le cadre d'une politique de développement durable mais également en vue d'une réduction des dépenses tout en conservant comme objectif de préserver et améliorer le cadre de vie des Canavérois. Pour atteindre cet objectif, la Ville investit depuis 2014 dans plusieurs domaines :



L'exposition sud des classes et dortoirs permet un éclairage et un chauffage naturels.



Le Marché à Performance Énergétique

(MPE) engagé en 2018 dont les objectifs sont la rénovation du parc d'éclairage public (passage en lumières LED) et la réduction des consommations d'électricité. Ces travaux s'accompagnent de l'enfouissement des réseaux et de la rénovation de la voirie dans le but d'améliorer l'esthétique et le cadre de vie des Canavérois.

En 2018, la Ville comptait 2 703 points lumineux en tout sur la ville dont 17 % de LED. Fin 2021, le bilan est de 1 944 points lumineux et 72 % de LED en tout sur la ville.

L'objectif est de poursuivre la transition et que 90 % des points lumineux soient en LED pour la fin de l'année 2023. Pour cela, la Ville privilégie le changement des lanternes en LED des points lumineux et réalisera les enfouissements des réseaux ensuite.

Depuis 2018, la Ville a investi environ 1,5 million €.

L'objectif de réduction de la consommation est atteint :

- En 2017, la consommation était de 1 106 444 kWh.
- En 2021, elle est passée à 819 311 kWh : soit - 25,95 %.
- En 2022, 5,66 % d'économies supplémentaires seront réalisées.

Des bâtiments plus écologiques

L'école Germaine Tillion et l'Espace municipal Jean Moulin sont labellisés HQE (Haute qualité environnementale) et biosourcés. En termes de performance énergétique, leur consommation annuelle est de 60 kWh/m² au lieu de 109 kWh/m² (niveau réglementaire) = consommation annuelle moyenne de 132 foyers.

Le coût total s'élève à 21 millions d'euros et la Ville a obtenu 1 518 540 € de subventions de la part de la Région Ile-de-France, de la Métropole du Grand Paris et de la CAF.

La rénovation du groupe scolaire du Moulin à Vent et la reconstruction du gymnase sont en cours avec une mise aux normes des systèmes d'électricité, de couverture et de chauffage permettant des réductions de consommation d'énergie. Le montant des travaux s'élève à 11,2 millions d'euros hors taxe et la Ville va bénéficier de subventions (1 259 000 euros de la Métropole du Grand Paris) et a également obtenu une subvention auprès de la Région Ile-de-France.

Rouler propre

La Municipalité s'est engagée dans la reconversion de la flotte des véhicules municipaux avec l'achat de voitures « propres » roulant au

bioGNV (Gaz Naturel Véhicule). En investissant dans ces véhicules écologiques, la Ville se conforme à la loi de 2015 relative à la transition énergétique. Ce choix est également reconnu et encouragé par la Métropole du Grand Paris qui accorde des subventions. La Ville va également élargir sa flotte à des véhicules électriques.

Développer les liaisons douces

Dès qu'une voirie doit être aménagée et qu'elle le permet, une piste cyclable est intégrée dans le projet. Ainsi, la piste cyclable de l'avenue de Coeuilly a été refaite en 2020. Des pistes ont été créées avenue Boileau et rue Jean de la Fontaine. Les premiers kilomètres d'un maillage sont en cours de création derrière l'école Germaine Tillion. Cette piste, couplée d'une voie piétonne, rejoint la rue des Fusillés de Chateaubriant à la rue A Briand en passant derrière le stade Aristide Briand pour rejoindre le chemin de la Maillarde. L'objectif est, à terme, de relier les différents quartiers.

Penser global, agir local : parce que nous sommes convaincus que chaque acteur a sa part de responsabilité face aux défis écologiques que nous traversons, la ville de Chennevières continuera à y assumer toute sa part.

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE À CHENNEVIÈRES

LA MUNICIPALITÉ ORGANISE PLUSIEURS MANIFESTATIONS

afin que les tous les Canavérois passent de belles fêtes en cette fin d'année !

Gala de Noël

Samedi 3 décembre

Le Centre municipal la Colline organise son Gala de Noël, cette année sur le thème du Festival de Cannes !

Vous viendrez habillés sur votre 31, tenue correcte exigée ! La soirée débutera par un dîner / spectacle à partir de 18 h 30 jusqu'à 22 h 30 avec des prestations d'artistes locaux. Le dîner sera servi par les jeunes du club Noé.

À partir de 23 h, poussez les tables et montez le son pour la soirée dansante jusqu'au bout de la nuit !

+ D'INFOS

Espace municipal Jean Moulin
(rue des Fusillés de Chateaubriant)
Tarifs : 6 € pour les adhérents du CMC
Tarif privilégié pour les enfants mineurs 3 €
Non adhérents : 9 €
Non canavérois : 15 €



Collecte de jouets et distribution

Durant le mois de novembre, vous avez été nombreux à répondre à l'appel du CCAS et des Lutins solidaires en déposant des jouets au CCAS et à l'Épicerie Solidaire. **Samedi 10 décembre**, le Père Noël fera la distribution de tous ces cadeaux aux enfants des familles accompagnées par le CCAS et l'Épicerie Solidaire.

Noël Jazzy

Vendredi 9 décembre à 19 h 30

Le théâtre vous invite pour un Petit Plus spécial Noël. Pour les fêtes de fin d'année, Jean-Christophe Vilain, directeur du conservatoire Emile Vilain, revisitera les standards des musiques de Noël de sa touche jazz canavéroise !

+ D'INFOS

Théâtre Roger Lafaille, 11 avenue Maréchal Leclerc
Entrée libre





Les Fêtes de Noël



Du 16 au 19 décembre

Chennevières fête Noël pendant 4 jours. Les festivités débuteront dès le vendredi 16 décembre avec un spectacle lumineux. Vous pourrez également profiter durant les Fêtes de Noël (voir encadré), des simulateurs en réalité virtuelle de ski, d'un carrousel, d'une parade, vous pourrez faire votre photo avec le Père Noël, participer à des ateliers de loisirs créatifs, écouter la chorale Paul Klee, assister à des déambulations...

Retrouvez le programme complet sur www.chennevieres.com

+ D'INFOS Parking Littlehampton - Entrée libre

LE MARCHÉ DE NOËL EN UN CLIC

Une dizaine d'exposants locaux vous présenteront leurs produits pour que vous puissiez compléter vos achats de Noël. Produits au lait d'ânesse, cookies, bougies, jeux, cartes, peluches, chocolat, produits du terroir, objets décoratifs, miel, savon... Découvrez les exposants du marché sur le site echennevieres.com ou en scannant le QR code. Vous pourrez ainsi passer votre commande et venir la récupérer lors de votre passage aux Fêtes de Noël. Découvrez également tous les produits utiles pour les fêtes proposés par les commerçants canavérois.



Repas solidaire le jour de Noël

Certains Canavérois isolés, fragiles, en difficulté, loin des leurs, passent seuls cette période de l'année synonyme de festivités, de joie, de partage. Afin de rompre cet isolement, le CCAS les convie au repas solidaire, le **dimanche 25 décembre**. Ensemble, ils passeront un moment de partage, de convivialité au sein de l'Espace municipal Jean Moulin.

L'APÉRO DE L'HISTOIRE



© Hannah Assouline

Nouveau rendez-vous ! Une fois par trimestre, venez partager un moment d'histoire autour d'un apéritif au théâtre Roger Lafaille. En présence d'historiens, d'auteurs, des faits de l'histoire, des thématiques seront abordés lors d'une conférence animée par la conseillère municipale Nathalie Paolucci. L'objectif : faire découvrir ou redécouvrir l'histoire aux Canavérois lors d'un instant convivial, d'échanges.

La thématique du premier apéro de l'histoire est : les 2 décembre des deux empires, les élites et les Français. Les élites sont aujourd'hui rendues responsables de tout. En a-t-il toujours été ainsi ? Dans son livre à l'approche inédite « Les élites françaises : Des Lumières au grand confinement », Éric Anceau retrace, de 1720 à 2020, la grande histoire des élites françaises, de la crise de l'Ancien Régime au drame sanitaire de la Covid-19.

Éric Anceau est maître de conférences habilité à diriger des recherches à Sorbonne Université, où il enseigne l'histoire du XIX^e siècle et l'histoire des pouvoirs, de l'action publique et des sociétés en France et en Europe à l'époque contemporaine.

+ D'INFOS

L'apéro de l'histoire

Vendredi 2 décembre à 19h

Théâtre Roger Lafaille (11 avenue du Maréchal Leclerc) - Entrée libre

À la médiathèque Albert Camus

Lancement du Prix littéraire 2023

Les membres du jury et le public sont invités à découvrir les titres en lice pour le prix littéraire qui sera attribué au mois de juin 2023. Avec l'aimable participation de la librairie « Petites histoires entre amis ».

Vendredi 2 décembre à 19 h

Réservation conseillée - Nombre de places limité (gratuit)

Concert « Notes polyglottes »



La chanteuse Emmanuelle Henry et le guitariste Sylvestre planchais vous emmènent sur les chemins du jazz, de la musique brésilienne et de la chanson française... Dans cet heureux mélange musical et de langues, leurs chansons abordent émotions, amour et nature et vous font voyager du Brésil jusqu'à l'Amérique du Nord !

Samedi 3 décembre à 19 h

Sur réservation

Atelier des mots

Création d'histoires, de contes, de poèmes... Jeux d'imagination. Pour les enfants de 7 à 11 ans (à partir du CE1).

Samedi 10 décembre à 10 h 30

Sur réservation

Spectacle de contes africains

Un florilège de récits du village et de la forêt, pour un « régal collectif ». Un spectacle proposé par Rémy Bousseguin.

Samedi 10 décembre à 15 h 30

Sur réservation



La médiathèque Albert Camus vous accueille plus longtemps !

Depuis le mois de septembre, il y a du changement dans les médiathèques de Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) ! Les horaires de 10 médiathèques, dont celle de Chennevières-sur-Marne ont en effet été révisités. Cette réorganisation, pensée avec les communes et les équipes des médiathèques, permet donc d'accueillir plus longtemps les usagers, mais également de proposer des horaires plus lisibles, plus en cohérence avec nos rythmes de vie contemporains, par exemple en repoussant l'heure de fermeture à 18 h ou 19 h. Elle permettra aussi de proposer plus de temps d'animation et de médiation vers le public, sur place ou hors les murs, de la crèche à l'EPHAD. À Chennevières, la médiathèque Albert Camus ouvre désormais 3 heures de plus par semaine.

Vous pouvez retrouver les nouveaux horaires, son programme d'animations et bien d'autres services sur le portail des médiathèques du territoire :

<https://mediatheques.sudestavenir.fr/>





JEAN-CHRISTOPHE VILAIN, UN MUSICIEN AU SERVICE DES CANAVÉROIS

JEAN-CHRISTOPHE VILAIN, DIRECTEUR DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE CHENNEVIÈRES, aime à se définir comme « *un artisan de la musique* ». Fils d'Émile Vilain, fondateur du conservatoire du même nom et frère de Frédéric Vilain, chef de la régie du théâtre Roger Lafaille, ce Canavérois est avant tout connu et reconnu pour son talent dans le monde de la musique classique, de jazz et de la variété.

Émile Vilain est déjà, dans le milieu du jazz, un musicien et concertiste renommé lorsqu'il décide de s'installer à Chennevières en 1969 avec ses deux fils, Jean-Christophe et Frédéric, ainsi que son épouse. Désireux de leur transmettre sa passion de la musique, il compte les inscrire auprès de professeurs de musique à Chennevières. Hormis un seul professeur de piano, l'offre en termes de leçons de musique dans les années 1970, est vide ! C'est ainsi qu'Émile Vilain soumet au maire de l'époque, Roger Lafaille, la création du Conservatoire de Musique qui voit le jour en 1974. En 2022, Jean-Christophe Vilain est à la tête du conservatoire avec 480 élèves.

Enfant, Jean-Christophe Vilain fait ses premières gammes auprès de son père, au piano. C'est naturellement vers le Conservatoire de Chennevières que Jean-Christophe poursuit son enseignement. À 11 ans, il rentre au collège musical de Thiais, pour suivre un double-cursus musique/études ; ce qui lui ouvre les portes du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris à 15 ans. Il suit des cours de trombone en plus du piano, du solfège, de la technique de l'harmonie et du contrepoint. Passionné de jazz, il tient à transmettre

et jouer ce genre musical auprès de ses auditeurs, puis, plus tard, favoriser ces techniques auprès de ses élèves du Conservatoire, dotés d'une solide formation mi classique/ mi jazz, à la fois éclectique et créative.

La musique partout et pour tous

Diplômé du CNSM, Jean-Christophe effectue ensuite son service militaire et reprend ses études musicales avant de remplacer, au pied levé, un des musiciens du pianiste, chef d'orchestre et compositeur Claude Bolling, à 19 ans seulement. Sa carrière est lancée : le musicien canavérois enchaîne les enregistrements et les concerts : Vladimir Cosma, Michel Legrand, Sacha Distel, Nathalie Dessay, Georges Brassens... et même Lenny Kravitz et Ricky Martin qu'il accompagne au trombone au Stade de France en 1998 lors de la finale de la Coupe du Monde ! Jean-Christophe a également écumé les clubs de jazz parisiens en tant que musicien : le Caveau de la Huchette, le Sunset, le Petit Journal de Saint-Michel !

Il garde de ces expériences, par exemple au Caveau de la Huchette, « *une alchimie totale entre les danseurs et la musique ; une communion, une vibration qu'on ne peut*

retrouver nulle part ailleurs entre le public et les musiciens ». Jean-Christophe s'est même immiscé sur les plateaux de télévision !

Jean-Christophe Vilain n'a de cesse pour pratiquer la musique, quelles que soient les circonstances ou les lieux. Cette soif du partage avec le public et les artistes trouve son apogée au sein de concerts : Henri Salvador, Sanseverino, Dany Brillant...

« *Je tire toujours la fierté d'un concert auquel je participe quel que soit l'artiste que j'accompagne* », affirme-t-il, l'œil malicieux et le regard ouvert sur le parcours et la carrière fantastiques qu'il aura menés de Chennevières en passant par Paris, le Maroc, la Thaïlande, le Liban et la Colombie !

+ DERNIÈRE MINUTE !

Retrouvez Jean-Christophe Vilain au piano lors d'un Petit Plus jazzy mêlant les standards de la musique de Noël et les grands titres français en cette période de fin d'année, **le vendredi 9 décembre à 19 h 30** au théâtre Roger Lafaille. Accès libre.

UNE FIN D'ANNÉE ENCHANTÉE ET ENGAGÉE

DES AIRS CÉLÈBRES D'OPÉRA DÉGENÉRÉS, LA GUERRE DÉFIÉE et une enquête policière haletante... Les spectacles de la scène principale du théâtre Roger Lafaille cet hiver dévoilent une prise de conscience forte sur le monde qui nous entoure avec un brin de malice. Ces représentations possèdent un dénominateur commun : celle d'apporter une touche de merveilleux pour cette fin d'année !



No(s) Dames

Samedi 3 décembre à 20 h 30

Hommage dégenré aux héroïnes d'opéra, le quatuor zaïde ADN BAROQUE est de retour au théâtre Roger Lafaille au mois de décembre ! Le contre-ténor Théophile Alexandre, associé au quatuor Zaïde, présente sa nouvelle création, « No(s) Dames » qui déconstruit les clichés des personnages féminins à l'Opéra depuis quatre siècles. Aux femmes la direction musicale, à l'homme les agonies d'amour... En renversant les rôles, « No(s) Dames » signe une relecture singulière des arias des héroïnes tragiques : un hommage universel aux personnages féminins célébrant pour la première fois la beauté de leurs chants sans perpétuer les fatalités de leur genre. Un manifeste d'amour, d'empathie et d'humanité destiné aux femmes comme aux hommes.

+ TARIFS

20 euros : plein tarif / 15 euros : Pass Cop, +60 ans, groupe à partir de 10 / 10 euros : - de 26 ans, demandeurs d'emploi, titulaires du RSA.

Je m'appelle Bashir Lazhar

Samedi 7 janvier 2023 à 20 h 30

Bashir Lazhar est embauché au pied levé comme professeur remplaçant dans une école primaire à la suite d'un événement tragique. À mesure qu'ils apprennent à se connaître, les élèves et le maître s'approprient et s'entraident mutuellement. Car personne à l'école ne se doute que Bashir Lazhar a autant besoin de ses élèves qu'eux ont besoin de lui... Une pièce sous forme de mosaïque où la guerre et la cour de récréation se côtoient, l'amour et l'enfance se rencontrent, la migration et la transmission se lient, alors que la justice et l'enseignement se diffusent. Une ode, tout en douceur et humour, au courage qu'il faut pour vivre.

+ TARIFS

15 euros : plein tarif / 10 euros : Pass Cop, + 60 ans, groupe à partir de 10 / 5 euros : - de 26 ans, demandeurs d'emploi, titulaires du RSA



Les tontons farceurs

Dimanche 5 février à 16 h

Le 14 juillet 1962 : c'est l'effervescence au célèbre cabaret « le Glamour ». L'affriolante chanteuse Lola-Lola débute un nouveau tour de chant : on affiche complet. Mais stupeur et catastrophe ! Au sous-sol, dans les toilettes tenues par l'acariâtre Pénélope, on découvre un cadavre chez les ladies. « *Il faut absolument le faire disparaître* », hurle monsieur Paul, le directeur affolé tandis que la salle se remplit... Qui est le mort ? Et surtout : qui a commis ce meurtre ? La soirée qui débute va se montrer bien plus excitante que prévu... Entre farce et enquête policière, cette comédie va au-delà de la traditionnelle comédie de boulevard. À travers des dialogues percutants, « Les tontons farceurs » rend hommage à l'univers déjanté de Michel Audiard, en présence de Nathalie Marquay Pernaut, sur la scène.

+ TARIFS

20 euros : plein tarif / 15 euros : Pass Cop, +60 ans, groupe à partir de 10 / 10 euros : - de 26 ans, demandeurs d'emploi, titulaires du RSA.

LES PETITS PLUS DE FIN D'ANNÉE

À l'occasion des fêtes de fin d'année, les Petits Plus seront teintés d'une couleur exotique et entraînante. Les interludes musicaux, qui se déroulent au premier étage du théâtre Roger Lafaille à partir de 19h30 avec un espace de restauration spécifique, égayeront les festivités de cette fin d'année 2022 de sonorités jazz et sud-américaines. Pour le plaisir de toutes les oreilles !

Noël Jazzy

Jean-Christophe Vilain (lire p. 27) revient pour les fêtes de fin d'année à Chennevières... Avec une interprétation digne des plus grands crooners américains, il revisitera les standards des musiques de Noël de sa touche jazz canavéroise !

Vendredi 9 décembre à 19 h 30



Soirée péruvienne

Julio Salazar, musicien, vous fera découvrir les trésors de la musique péruvienne lors de cette soirée des Petits Plus. Plongez sans plus attendre dans les richesses mélodiques de l'un des pays d'Amérique latine les plus fascinants.

Vendredi 13 janvier 2023 à 19 h 30



Festival de la photographie des villes du PASS COP

Avril 2023, huitième édition du partenariat COP autour de la photographie ! Cette exposition fût une telle réussite en 2022 que l'enthousiasme a été immédiat. Aussi, chaque ville partenaire met à nouveau en ligne un règlement et dossier de participation sur les sites internet d'Ormesson-sur-Marne, le Plessis-Trévisé, la Queue-en-Brie, Noisieu et Chennevières. Le dossier est à retourner **avant le 31 décembre**. Le concours est ouvert à tous les photographes amateurs et professionnels.

Une sélection des candidats et des photos sera réalisée par les membres du jury et un tirage au sort permettra de répartir sur chaque territoire les photos qui seront exposées en milieu urbain et en intérieur, accessibles par tous, à tout moment.

La ville de Chennevières-sur-Marne a choisi d'exposer à nouveau au Fort de Champigny, espace de promenade privilégié, aux confins

des quartiers canavérois. En outre, chaque commune organisera elle-même son vernissage. Les prix décernés comprennent : le Prix du Jury, le Prix du public (par un système de vote de la photo plébiscitée) et le Prix du scolaire (pour les communes qui l'organiseront) et permettront de ce fait aux lauréats de remporter de jolis cadeaux. La remise des Prix du Jury et prix du Public sera organisée le **vendredi 15 avril** à Noisieu.

2022 a été révélatrice de sensibilités et de grands talents d'écriture des élèves canavérois : la commune de Chennevières-sur-Marne réorganisera des rencontres avec les élèves et les enseignants grâce au soutien précieux de l'Education nationale et de sa Conseillère Pédagogique de circonscription, Cathy Durieux. Nous espérons que vous serez à nouveau nombreux pour venir découvrir cette exposition sur l'ensemble du territoire COP.



4^E SESSION DU FESTIVAL DÉCOUVERTE DE LA CRÉATION THÉÂTRALE

Cette saison, la 4^e session du Festival Découverte, prendra un nouvel élan avec un nouveau format, portée par une session précédente qui a connu un réel succès avec un nombre considérable de candidatures. Les comédiens, auteurs, compagnies... sont invités à adresser leur candidature et dossier pour **fin décembre 2022**. Les règlements et dossiers d'inscription sont mis en ligne sur les sites des villes partenaires (Ormesson-sur-Marne, le Plessis-Trévisé, la Queue-en-Brie, Noisieu et Chennevières). Une sélection par le jury retiendra les demi-finalistes qui présenteront leur projet sur la scène de l'Espace Paul Valéry au Plessis Trévisé, le **samedi**

11 mars 2023 à 19h. Ils seront départagés par les membres du jury et son Président, ainsi que par le public, invité à voter. Les trois finalistes resteront sur le même plateau le **dimanche 12 mars** à 16h et feront leurs démonstrations par un extrait d'un spectacle déjà très abouti. Le(s) lauréat(s) sera(ont) accompagné(s) et accueilli(s) par notre partenaire La Comédie Bastille et son directeur Christophe Segura, durant la première semaine de juin 2023. Cette salle parisienne de renommée sera une réelle opportunité et une merveilleuse mise en lumière pour les vainqueurs. Rendez-vous les **11 et 12 mars** 2023 à l'Espace Paul Valéry au Plessis Trévisé pour découvrir et soutenir ces artistes et choisir le(s) candidat(s) qui mérite(nt) d'être lauréats du Festival Découverte de la création théâtrale 2023.

UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN

CHENNEVIÈRES, TERRE DE CHAMPIONS : c'est chose faite avec Kaïs Roussel et Salif Konaté, deux jeunes boxeurs canavérois qui se sont hissés premiers lors de récentes compétitions. Mais c'est aussi le succès du Club Tennis de Chennevières qui connaît une belle embellie depuis la rentrée de septembre avec un record d'inscriptions. Sans oublier la pratique du yoga, qui contribue à avoir un corps et un mental forts, grâce aux cours du COC. Le sport à Chennevières est en bonne santé !

Sur le ring... et en haut des podiums !

Kaïs Roussel, 9 ans, est champion de France de boxe thaïlandaise, un sport de combat qui mobilise les coups portés par les pieds et les poings. On l'appelle l'Art des Huit membres car il fait référence aux huit parties utilisées des bras et des jambes. Le jeune Kaïs a ainsi remporté ses premières coupes à l'âge de cinq ans, après avoir commencé la boxe au club Conatim de Villiers-sur-Marne. Sous l'influence de ses parents, tous les deux boxeurs, Kaïs s'est élevé vers les marches des podiums en se retrouvant 1^{er} aux championnats de la Coupe de France le 16 octobre 2021, 1^{er} au championnat d'Ile-de France le 8 janvier 2022 et demi-finaliste au championnat de France le 7 mai 2022. « *Lorsque je boxe, je me défends, je me sens puissant, rapide et agile. Ça fait trop du bien ! Et j'avoue que j'aime bien gagner. Mes victoires, je les dois à mon père* », révèle-t-il. Kaïs s'entraîne désormais à Bonneuil, à la salle Mahmoudi gym avec les 10/13 ans : « *Kaïs est un boxeur humble, déterminé et très calme aussi bien en entraînement qu'avant un combat et se révèle un lion sur le ring* », observent ses entraîneurs. Le jeune boxeur souhaite, plus tard, « *devenir patron dans la sécurité incendie* », déclare-t-il frontalement comme lorsqu'il se prépare au combat.

Salif Konaté a commencé la boxe sous l'impulsion de ses parents, comme Kaïs. Ce jeune garçon de 11 ans s'est déjà essayé à d'autres sports, en collectif, tel le basket, mais il préfère la pratique individuelle. Aussi, il s'est tourné vers la boxe et s'est perfectionné en devenant à son tour, champion national de la 1^{re} coupe de France Muay Thaï en octobre



À gauche, Kaïs Roussel, à droite, Salif Konaté

2021, à la 1^{re} place et champion d'Ile-de-France le 16 octobre puis le 8 janvier 2022 en se classant 1^{er} dans sa catégorie benjamin de + de 52 kg. Il s'est entraîné au club Conatim de Villiers-sur-Marne et a suivi des cours de boxe anglaise (coups portés uniquement par les poings) à Bry-sur-Marne. Passionné de boxe thaï, le jeune Canavérois aime monter sur le ring pour l'adrénaline, se dépasser physiquement et mentalement, travailler et affûter sa technique. Ces deux disciplines lui apportent humilité, calme et confiance en

lui. Déterminé à l'idée de gagner et de se confronter à ses adversaires sans avoir peur, Salif ancre les valeurs apprises par le sport à l'école. « *Depuis que je sais me défendre, j'ai pris confiance en moi et plus personne ne m'embête à l'école. Je me sens respecté* », souligne le jeune boxeur qui espère un jour devenir comptable ou... un grand boxeur. La boxe exalte la confiance en soi et l'excitation de gagner ; des éléments moteurs pour Salif, pousse prometteuse des sports de combat à Chennevières !



La rentrée du Club Tennis de Chennevières

Le Club de Tennis de Chennevières (ancienne section du COC), créé en février 2022 est affilié à la Fédération Française de Tennis. Il est conduit par une équipe pédagogique diplômée. Le dynamisme des bénévoles allié au professionnalisme des enseignants a permis d'atteindre un taux d'inscription record avec 220 adhérents (151 jeunes et 69 adultes) pour le début de la saison, sachant que les inscriptions se poursuivent généralement en décembre. Le CTC espère développer le tennis à l'école en partenariat avec les écoles primaires et proposer le Tennis Santé, pratique spécifique adaptée et encadrée. Grâce aux courts éclairés extérieurs, le CTC a pu ouvrir de nouveaux créneaux en soirée. Pour les enfants (à partir de 3 ans), l'école de tennis fonctionne tous les jours en fin d'après-midi, le mercredi après-midi ou le samedi toute la journée. Pour les adultes, les entraînements ont lieu en soirée tous les jours de la semaine et le samedi matin. L'ensemble de ces créneaux représente 52 heures d'enseignement par semaine réparties sur 4 enseignants. Pour ceux qui souhaitent simplement pratiquer le tennis entre amis ou en couple, le CTC propose une formule sans entraînement,

donnant accès sur réservation aux cours tout au long de l'année grâce à une application dédiée. Les plages horaires sont ouvertes en continu le week-end et jusqu'à 22h le samedi. Pour les retardataires, il est toujours possible de s'inscrire en cours d'année, selon les places disponibles ou de rejoindre le club en tennis libre à tout moment !

+ D'INFOS

Club de Tennis de Chennevières - 9 rue de la Plaine
 contact@ctctennis.com - www.ctctennis.com
 Facebook/CTC - Instagram/CTC - Tél. 07 56 84 75 45

Les cours de yoga du COC

Annie Asseraf est une yogini qui s'est formée trois ans à Paris au Centre Soleil d'Or auprès de feu yogini Ajit Sarkar, spécialisé en Education physique et yoga à l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP). Elle travaille sur l'alignement du corps, l'étirement musculaire et la relaxation. De ce fait, elle livre un enseignement Hatha Yoga, c'est-à-dire un enseignement traditionnel ancré sur les asanas, des positions qui favorisent la concentration et la méditation par le biais du souffle. Une fois par mois, Annie propose des cours de Yin Yoga, un yoga qui s'accroche sur l'étirement des muscles fascias sur le sol : « Le

yoga permet une reconnexion au corps et une perception du mental qui permettent d'améliorer la santé mentale et physique au quotidien en sollicitant les muscles profonds et la maîtrise du souffle», fait remarquer Annie. Elle utilise les sonorités des bols tibétains pour favoriser la concentration auprès de ses élèves lors de ses cours. La section yoga du COC compte ainsi une trentaine d'adhérents, majoritairement des femmes de tout âge ; les hommes sont les bienvenus pour participer à ces sessions relaxantes et agréables tout en étant intégrés au sein d'un groupe soudé. Elle pratique également le yoga en visio pour assister aux cours en distanciel.

Vous pouvez venir pratiquer un cours d'essai, gratuit, muni(e) d'une tenue douce et confortable et d'une bouteille d'eau. Annie est à l'écoute de ses élèves : « Le yoga est un sport qui date de 2 000 ans, décrit Annie. Ce n'est pas vous qui vous adaptez au yoga mais lui qui s'adapte à vous : il améliore votre posture mais aussi votre digestion, votre équilibre, votre souplesse et enfin la gestion de vos émotions... Il est bénéfique à la fois pour votre corps et votre mental en plus de vous immerger dans une démarche spirituelle profonde pour que vous vous sentiez en harmonie avec vous-même. »

+ D'INFOS

Pratique à la Maison des Associations
 Mardi 17 h 45 à 19 h 15 et 19 h 15 à 20 h 45
 Mercredi 17 h à 18 h 30

COC Chennevières / Section YOGA
 36 rue des Fusillés de Chateaubriand
 Tél. 01 45 76 17 66





Les Andalou'djan

Le groupe familial des Andalou'djan vous invite le **dimanche 11 décembre** à 15 h, au théâtre Roger Lafaille pour un voyage musical «entre l'Andalousie et l'Arménie», en naviguant à travers les couleurs de la musique espagnole et de la musique arménienne.

L'origine de ce trio est avant tout une histoire de famille : un père guitariste et compositeur, Pierre Alakian, qui a veillé à transmettre à ses deux filles Estelle (flûte traversière et piano) et Leslie (violoncelle), la passion de la musique.

Ce concert vous fera découvrir les compositions de Pierre jouées en famille dans une ambiance sympathique et pleine de surprises !

● Tarifs :

15 € Tarif adulte (plus de 26 ans et moins de 60 ans)

10 € Moins de 26 ans, étudiants, RSA, demandeurs d'emploi, plus de 60 ans

5 € Pour les moins de 12 ans

● Les Andalou'djan

7, rue de Sucy - Tél : 06 61 72 45 00

andaloudjan@gmail.com / alakianpierre@gmail.com



La chorale Paul Klee

Chorale PAUL KLEE

CHENNEVIÈRES - ORMESSON

Le **dimanche 18 décembre** à 16 h, la chorale Paul Klee vous accueille en l'église de Notre-Dame de l'Assomption à Ormesson-sur-Marne pour un spectacle de fêtes de fin d'année. À très vite !

● La Chorale Paul Klee

24 rue Van Gogh

01 45 93 03 90

association@choralepaulklee.fr

L'Ordre de Malte France/ délégation du Val-de-Marne



ORDRE DE MALTE
FRANCE

Le mois de janvier est associé à la **quête nationale annuelle en faveur des Lépreux**. À cette occasion, l'association participe à une quête en leur faveur qui aura lieu dans un certain nombre de communes du Val-de-Marne, dont Chennevières, pendant le **week-end du 27 au 29 janvier 2023**.

● L'Ordre de Malte France/délégation du Val-de-Marne

12 avenue Denfert Rochereau

94210 Saint-Maur-des-Fossés

delegation94@ordredemaltefrance.org

06 13 48 54 57



Chennevières Loisirs

Le **jeudi 8 et vendredi 9 décembre**, Chennevières Loisirs emmène ses adhérents aux marchés de Noël en Alsace et au Royal Palace à Colmar ! Au programme :

- 1^{er} jour : découverte de la ville de Colmar et de son marché de Noël. Puis, visite de Riquewihr et ses manifestations ainsi que ses châteaux pittoresques issus de son marché hivernal. Pour finir, un dîner de nuitée à Ribeauvillé.
- 2^e jour : une visite du domaine viticole biologique de Bott Frères suivi d'une dégustation de vins d'Alsace. Pour clôturer, en soirée, un repas dansant au mythique Royal Palace de Kirwiller sera prévu, accompagné de la revue du spectacle « Trésor ».

Un avant-goût de la féerie de Noël dans la région Grand-Est!

● Chennevières Loisirs

14 bis avenue de Coeuilly

01 45 94 86 79

chennevieresloisirs@yahoo.fr



Les amis des Orgues

L'association des amis des Orgues organise un concert d'Orgue sur le thème de Noël le **dimanche 4 décembre** à 16 h. Le concert aura lieu à l'Eglise Saint Pierre de Chennevières.

● Association des Amis des Orgues

7 allée des sapins

01 45 94 64 25

orguechennevieres@gmail.com

Les restos du cœur Val-de-Marne

Les restos du cœur du Val-de-Marne restent mobilisés pour apporter l'aide alimentaire et un accompagnement personnalisé dans la mesure du possible à toutes les personnes en situation difficile et aux nombreux ukrainiens qui ont fui la guerre. Durant l'hiver dernier, l'association a accueilli 143 personnes canavéroises dont 50 % de moins de 25 ans, représentant plus de 8200 repas distribués. La prochaine campagne d'hiver a commencé depuis le 21 novembre 2022. Trois centres accueillent les familles de Chennevières :

- Champigny sur Marne, 131 rue de Verdun (ouvert les mardis, jeudis, vendredis)
- Sucy en Brie, 2 allée des Noyers (ouvert les lundis et jeudis)
- Villiers sur Marne, rue Ferdinand Buisson (ouvert les lundis, mardis, mercredis, jeudis).

● Les Restaurants du Cœur du Val-de-Marne

21 rue Léon Geffroy Bat A1
94400 Vitry-sur-Seine
Tel : 01 43 91 61 90
ad94.siege@restosducoeur.org

Chaleur et Partage

L'association vient de créer un poste de médiateur social en la personne de Sofiène Belhaj (voir contact). Tout habitant voulant se renseigner, bénéficier des actions ou y participer en tant que bénévole ne doit pas hésiter à se mettre en relation avec Chaleur et Partage: soutien scolaire, cours d'informatique pour adultes, actions de sensibilisation à la parentalité et à la citoyenneté, orientation et accompagnement dans les recherches et démarches administratives... Des cours d'alphabétisation et expression complètent les actions de l'association, le samedi de 14h à 16h en plus de sessions d'initiation à l'informatique le mercredi de 14h à 16h.

● Chaleur et Partage

3 Villa Franche-Comté
Sofiène Belhaj
Tél 06 14 87 83 98 - 01 72 50 31 62
chaleur.et.partage.assoc@gmail.com
Permanence d'accueil du lundi
au vendredi : 9h-12h, 14h-18h

Zoom sur

L'association Abeille des Bordes



L'Abeille des Bordes est une association située dans la Plaine des Bordes, à l'orée de Chennevières et à la lisière de Villiers-sur-Marne. Créée en 2008, l'association milite pour la préservation des abeilles dans un environnement favorisant la biodiversité et les méthodes de travail liées à l'apiculture. « 25 ruches sont actives durant l'hiver sur les 50 présentes, explique Bruno Lagoutte, vice-président de l'association. L'Abeille des Bordes permet de sensibiliser le public aux problématiques du monde des abeilles menacé par le réchauffement climatique ou le frelon asiatique, la tare des butineuses. Venir ici, c'est un premier pas pour aborder toutes ces questions et repartir plus informé sur le monde des abeilles. Les enfants, et notamment les scolaires, peuvent participer à des ateliers qui les ancrent dans la nature. L'un d'entre eux par exemple, a fait venir ses parents à l'association pour leur faire découvrir les ruches ! »

L'Abeille des Bordes, en plus de protéger les hyménoptères sur une surface de 3 000 m² où la faune et la flore s'épanouissent entre étangs, potagers, buissons et hôtels à insectes, propose des visites guidées où 12 adhérents bénévoles évoluent et préservent le lieu. Le matériel apicole et de jardinage complètent cet ensemble où les abeilles et les insectes cohabitent en belle harmonie ! Vous pouvez déguster le miel et le retrouver à l'achat à la boutique de l'Asinerie Francilienne, à côté de l'entrée du Parc des Bordes.

● L'Abeille des Bordes

127 rue des Bordes
06 63 14 10 88



VILLAGE DES ASSOCIATIONS



Dimanche 4 septembre, les associations canavéroises sont venues présenter leurs activités.

SILENCE, ÇA TOURNE !

Chennevières a servi de lieu de tournage ! Les caméras étaient présentes au Bois l'Abbé pour le tournage du film « Banlieusards 2 » de Leïla Sy et Kery James. Le film sera disponible en 2023 sur Netflix.



LA JOURNÉE DU PATRIMOINE

Pour découvrir ou redécouvrir le patrimoine canavérois : visite du vignoble, des églises Saint Pierre et Jean XXIII, visite du chantier du Fort de Champigny, balade fluviale, dictée, réalisation d'une fresque, balade contée... Merci aux participants : le Clos Saint Vincent, Amira culture, Bobiclou, Rosette Villesuzanne, les centres de loisirs, Petites histoires entre amis, Rayon de soleil, Chennevières loisirs, le Comité de jumelage, la société Pierre Noël, l'architecte Jean-Paul Mauduit, l'Abeille des Bordes, AGB Vin.





LES 1^{RES} FOULÉES CANAVÉROISES

303 participants et 1 215 euros reversés à la Ligue contre le cancer dans le cadre d'Octobre rose. Bilan positif pour ces premières foulées canavéroises qui se sont déroulées le dimanche 2 octobre avec 3 courses : 8 km, 4 km et la course des familles. Merci aux partenaires Fitness Park, Carrefour et Healthy Vibes. À vos baskets et entraînez-vous pour la 2^e édition en 2023 !



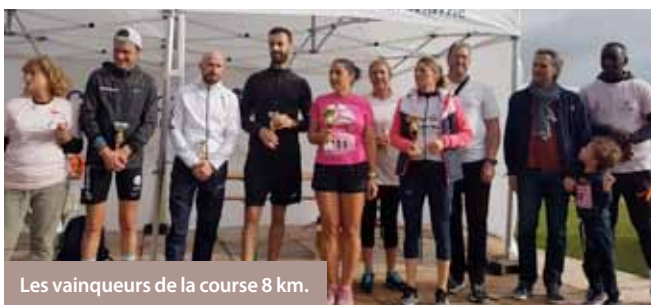
Grâce aux participants, 1 215 euros collectés dans le cadre d'Octobre Rose.



Départ de la course des familles.



Le parcours se situait en centre-ville entre la tour hertzienne et le stade Aristide Briand.



Les vainqueurs de la course 8 km.

HALLOWEEN

En sorcières, super héros, fantômes ou monstres, les Canavérois ont fêté Halloween en ce 31 octobre avec un jeu de piste et un spectacle pour les plus jeunes et une énigme à résoudre au Fort en nocturne.





UNE JEUNESSE ACTIVE



Action ! Tournez ! Les jeunes du PRIJ et du club Noé ont participé avec les seniors du CCAS au tournage d'un court-métrage le mardi 27 et le mercredi 28 septembre au marché du Bois l'Abbé sous la direction de Bee Touch, en particulier Sabri, le réalisateur et son équipe. Le 15 octobre, les spectateurs ont découvert ce court-métrage lors de la représentation « Faire un break à Chennevières ».



Séjour intergénérationnel : durant les vacances, en compagnie d'adhérents seniors du CCAS, des jeunes sont partis visiter la Côte d'Opale dont le village d'Ambleteuse ainsi que le Cap du Blanc-Nez.



1^{er} concours d'éloquence : les jeunes du Club Noé et des élèves de CM2 de l'école Germaine Tillion ont débattu à tour de rôle sur les thèmes de l'environnement, des droits hommes-femmes et du vivre-ensemble au théâtre Roger Lafaille le 4 novembre. Le jury, composé de Marine Van Tinh, experte en éducation, Eva Kucharz, avocate, et Sylvain Thézard, directeur de cabinet de M. le Maire, leur a décerné des prix à l'issue de ce spectacle oratoire où ils se sont essayés au maniement du verbe. Bravo à eux !



Opération Clean ta colline : les jeunes du club Noé ont ramassé 37,55 kg d'ordures ménagères, plastique, carton et verre dans le quartier du Bois l'Abbé, des Hauts de Chennevières et du Fort de Champigny.



Collecte alimentaire : jeudi 27 octobre, des adolescents du club Noé ont récolté des denrées alimentaires, des produits hygiéniques au centre commercial Pince-Vent. Le fruit de leur collecte, 285,50 kg, a été reversé à l'Épicerie Solidaire.





ENFANCE ET JEUNESSE EN FÊTE

Grande réussite pour cette première édition organisée par les services Enfance, Jeunesse et la Maison bleue pour la petite enfance. A travers de nombreuses animations, l'objectif était de présenter les activités proposées pour les enfants et les jeunes dans les différentes structures de la ville.



Les animateurs des accueils de loisirs font découvrir les sciences.



Sensibilisation au tri avec la jeunesse.



Sensibilisation aux sens par le service Petite Enfance.

ÉCOLE MUNICIPALE DE FOOTBALL : SPORT ET CITOYENNETÉ

La remise des packs de l'EMF

Samedi 1^{er} octobre, les joueurs de l'École Municipale de Football ont reçu leur pack équipement qui comprend des k-way, short, chaussettes. Merci aux partenaires Aramis sports.com et Colas.



Lundi 24 octobre, des élèves de l'EMF se sont déplacés à Bruxelles pour une visite culturelle et citoyenne. Au programme : visite de l'exposition « Picasso et abstraction » des Musées royaux des Beaux-Arts et visite du Parlement européen.



Gourmandises

Atelier cuisine avec Myriam, conseillère en économie sociale et familiale du Centre municipal la Colline. Les jeunes joueurs ont élaboré leurs propres chouquettes dans une ambiance festive et conviviale.





LES ESCAPADES DU CCAS



Durant les vacances d'automne, visite de la Côte d'Opale lors du séjour intergénérationnel avec des adolescents canavérois du Club Noé (à gauche).

Vendredi 28 octobre, direction Port-Marly pour visiter le château de Monte-Cristo, demeure et parc d'Alexandre Dumas (à droite).

LA RENTRÉE DU THÉÂTRE ROGER LAFAILLE



ZZAJ Duo des Cimes : un premier spectacle musical entraînant.

Dimanche 18 septembre : lancement de la saison du Théâtre Roger Lafaille. Une saison diversifiée avec du théâtre, des concerts, de la danse, portée vers la réflexion, le rêve et le plaisir !



« Faire un break à Chennevières » : un spectacle de danse participatif !



« À fleur d'oignon » un spectacle touchant et poétique.



Jazz à l'honneur pour ce premier Petit Plus de la saison 2022-2023 avec Jean-Christophe Vilain au piano, Yann Lambotte à la guitare basse et Stéphane Lambotte à la batterie.



JUMELAGE : ACCUEILS DES DÉLÉGATIONS LETTONE ET ALLEMANDE



La délégation de Tukums composée du Maire Gundars Važa et de ses collaboratrices Inga Helmane et Sanita Limanska a été accueillie par le Maire Jean-Pierre Barnaud, Christine Courtois, maire adjointe au jumelage et tourisme et Pierre-Alexandre Baux, maire adjoint aux finances et agriculture urbaine.



À l'occasion du 47^e anniversaire de jumelage, la Municipalité et le comité de jumelage ont accueilli une délégation de Dumersheim menée par Klaus Eckert, nouveau maire.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La commémoration de l'Armistice et de tous les morts pour la France a été célébrée par le Maire Jean-Pierre Barnaud et Jean-Jacques Le Tarnec, conseiller municipal en charge des anciens combattants, devant le Monument pour la Paix et a rassemblé un public intergénérationnel.



Le Maire Jean-Pierre Barnaud a remis à Dominique Poli la médaille de la défense nationale « Essais nucléaires » reçue du Ministère des Armées.



Cérémonie en présence de la députée Maud Petit, des associations d'anciens combattants, des pompiers, de la Croix Rouge, du comité départemental de la Légion d'Honneur.



Les élèves de l'École Municipale de Football et les jeunes du PRIJ et du Club Noé ont chanté La Marseillaise accompagnés pour les prestations musicales par le Conservatoire de musique Emile Vilain.

Les comédiens de l'association Amira Culture ont lu des lettres rédigées par des soldats Oubliés de 14-18.

LE CENTRE-VILLE DE CHENNEVIÈRES

POUR TERMINER NOTRE PROMENADE AVEC L'HISTOIRE DES QUARTIERS DE CHENNEVIÈRES, arrêtons-nous sur celui qui – dès le début du XIV^e siècle – a permis la naissance du hameau briard qui allait devenir l'âme d'une cité d'Île-de-France, aux portes de Paris.

La « Grand'Rue » sera en effet la zone d'activité du village autour de l'église Saint Pierre avec la Mairie, les écoles et la Poste... Mais aussi des fermes et une quarantaine de commerces pour les quelque 1 200 habitants des années 1900 ! Et cette activité sera notée, avec soin, par l'instituteur de l'époque qui – à l'occasion de l'exposition 1900 – a été chargé de rédiger par le menu la vie de sa commune.

Par curiosité, veuillez accepter de revenir quelques années en arrière et de quitter la croix Javot et son lavoir pour traverser la « cour des miracles », puis être surpris par l'ancien four à pain et l'une des deux pompes étant encore en activité. De part et d'autre de la rue, certaines maisons sont anciennes et typiques de l'architecture briarde : jusqu'en 1940, la cour abritait encore charrette et cheval – le four était là et le puits assurait la fourniture en eau fraîche. Un peu plus loin, on devine encore le fameux « bâti briard » dans



d'anciennes maisons d'artisans, de vignerons ou de laboureurs dont la lucarne de façade – aujourd'hui disparue – éclairait le grainier... En continuant, nous imaginerons que la Poste se trouvait alors près de l'église et face à la Mairie, construite en 1884, là encore avec la pierre calcaire de la Brie. Et c'est dans cette architecture locale que nous aurions pu trouver une quarantaine de commerces allant – parmi quelques autres – de l'alimentation (boucherie/charcuterie, boulangerie, épicerie, laiterie « vacherie normande ») jusqu'à la vitrerie, la mercerie, le taillandier, les cycles ou les cafés/tabac... et même un « salon de société » !



Notre surprise attisée, nous n'oublierons pas de citer, toujours dans la Grand'Rue, les fermes où trois nourrisseurs possédaient encore en 1899 une soixantaine de vaches et près de quatre-vingts chevaux boulonnais et percheros.

Avant de rejoindre le carrefour de la croix Saint Siméon, nous passerons devant l'ancienne propriété de M. Corot, devenue depuis 1959 jardin paysager, puis établissement scolaire, avant d'être utilisée pour de nouveaux projets. Et un siècle plus tard, cette voie active du « centre-ville » s'est transformée avec l'évolution inéluctable d'une vie modifiant considérablement – à la fois – le transport et le commerce. Pourtant, elle est toujours là, notre « âme du village », chargée de nombreux souvenirs historiques, car ne dit-on pas que le passé permet de construire l'avenir... Et aussi de pouvoir tout aimer !



Chennevières Le Mag
avec Rosette Villesuzanne

MAJORITÉ : Ensemble pour Chennevières, passionnément

RÉSEAUX SOCIAUX : LUTTONS CONTRE LES « FAKE NEWS » !

Désinformations, manipulations, polémiques non fondées... Alors que les réseaux sociaux permettaient initialement de rester en contact avec sa famille, de s'ouvrir au monde, sur d'autres cultures et diffuser rapidement des informations, comme la ville de Chennevières peut le faire lorsqu'il y a une urgence ou un événement à partager, nous pouvons mesurer aujourd'hui le mauvais côté de ces mêmes réseaux sociaux, y compris à l'échelle de Chennevières. En effet, il suffit de publier une photo hors de son contexte, ou de tenir un blog en travestissant les propos qui sont tenus afin d'influencer l'opinion publique. L'opposition municipale s'en est faite la spécialité.

Mais où est l'opposition municipale quand il s'agit de défendre la ville de Chennevières dans l'intérêt général ?

Alors que toutes les collectivités subissent de plein fouet la crise énergétique, l'opposition municipale devrait être avec nous pour demander un bouclier tarifaire pour toutes les collectivités territoriales

qui le souhaite, sans conditions complexes et dissuasives. Quand la très grande majorité des maires et des conseils municipaux, toute tendance confondue, ont décidé de s'unir pour porter la voix du Val-de-Marne auprès du gouvernement, elle refuse de soutenir cette démarche pour des raisons qui nous échappent, préférant ainsi s'abstenir sur le vœu que nous avons présenté lors du dernier conseil municipal. Nul doute qu'elle ne nous donnera aucune explication, comme elle n'a pas su se justifier lors du conseil municipal.

Du côté de la majorité municipale, nous continuerons à aller à votre rencontre, à vous présenter les projets de la municipalité et en débattre en toute transparence toujours avec vous !

A l'approche des vacances de Noël, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année et tous nos vœux de bonheur, de santé et de réussite pour 2023.

Ensemble pour Chennevières, passionnément : Mickaël Assous, Jean-Pierre Barnaud, Pierre Alexandre Baux, Félicia Boissinoc, Brice Chatel, Christiane Cornu, Christine Courtois, Richard Della-Mussia, Jacques Driesch, Jean-François Fabre, Denis Fasanaro, Véronique Glover, Samira Guerroumi, Sophie Le Monnier, Martine Lurfel, Jean-Jacques Le Tarnec, Térésa Losso, Valérie Michel, Hamza Mokhtari, Nathalie Paolucci, Annie Pellet-Schiffrine, Jean-Louis Pujol, Didier Sthorez, Didier Tremoureux, Anne-Marie Vialatoux.

OPPOSITION : Pour un avenir ensemble à Chennevières

QUEL AVENIR POUR CHENNEVIÈRES ?

Chers canavérois-es, cette année encore nous faisons un constat amer de la politique menée par Jean-Pierre Barnaud pour notre ville : services en berne, augmentations multiples, urbanisation anarchique, les belles promesses de campagne sont bien loin :

- **+ 72 % d'augmentation du taux de taxe foncière** depuis son élection en 2014,
- **Augmentation record des tarifs périscolaires et de cantine.** Pour exemple jusqu'à +55% pour le tarif cantine et +45% sur le tarif d'accueil du matin, bien loin de l'inflation.
- **Zéro concertation pour les projets d'aménagement et de rénovation urbaine**, quel que soit le quartier concerné, les grues et constructions fleurissent à l'image des 600 nouveaux logements prévus sur l'ancien centre Jean Moulin,
- **Mépris des habitants du Bois l'Abbé** pour lesquels aucune réunion publique n'a été organisée depuis la validation du projet par l'ANRU cet été,
- **Aucune présentation claire d'investissements pour l'aménagement de l'entrée de ville nord et la RD4**, pas d'information non plus sur

le projet de rénovation du centre-ville : un jardin médiéval derrière l'église, un parc sur les coteaux, négocié avec un promoteur, aujourd'hui dévasté par l'abattage d'arbres ; cela suscite beaucoup de questions.

- Le chemin piétonnier derrière le stade et l'école Tillion est une bonne chose, **mais quelles sont les intentions pour les 20 hectares de terrains restants en cours de rachat par la mairie ?**

En 2023, nous demanderons, à nouveau, la **mise en place d'une commission d'urbanisme et d'aménagement pour échanger enfin sur les projets d'aménagement de notre ville.** Nous continuerons à relayer vos attentes et inquiétudes et à porter la plus grande attention aux projets du maire, en particulier sur l'avenir des associations sportives de la ville, la qualité de services aux familles, ou encore le soutien apporté aux plus modestes face à l'inflation.

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux et une excellente année 2023.

(Tribune rédigée le 10 novembre à la demande de la mairie)

L. GRANDJEAN, MC. DIRRINGER, JL. DOUBLET, E. PUPPO, O. LOUAIL, Y. BECKET, A.G. BOUDEVILLAIN
<https://www.aechennevieres.fr/>

ÉTAT CIVIL



Bienvenue aux petits Canavérois

Juin 2022 : 24 naissances dont

Maiwenn SANZ, Mathis LAMPIS, Sofia SEDDIK, Charlie TEKE, Marc HRYNYSHYN, Monica HRYNYSHYN, Nelya ILLOURMANE, Camil GUETTICHE, Nihel BERHIL, Keyhan KOK, Alba CHAUSSAT et Romane CHAUSSAT

Juillet 2022 : 21 naissances dont

Chloé Jeanne Annick ZIMMER, Charlie Michaël Lorenz VAN TRIJP, Maevis Darany Rehema RASTAMI, Julio Gregorio OLIVEIRA MIRANDA, Eden Léna KEDOCHIM, Solène Chloé CHERY, Charlyne MACHADO COELHO, Raheem Ali AHMED SOILHI, Maria MEREUTA URSU, Marc Bogdan PRICOP, Kayden CORREIA VARELA

Août 2022 : 20 naissances dont

Ugo MALLACHE, Elisa POPA, Charly DECHELLE, Donel MANTEZOLO, Nora MEZOUAR, Lya KEHANE, Isahq BEN DAHMANE, Melissa BOUZINA, Louise JULIEN

Septembre 2022 : 25 naissances dont

Nina ARBAUT, Myra ZENASNI, Nour HOUARI, Valentim DA SILVA FIGUEIREDO, Alma BONVARD MALET, Leandro DUARTE MARTINS, Enzo ASBAI, Nidhal BEN ALI, Mathis GOURDIN CALEECHURN, Alba YAHIAOUI, Amory SAWADOGO, Aaron BURGEI, Rafaël ADDELISSE

Félicitations aux mariés !

Juin 2022

Loïc HUGUES et Léa ELALOUF

Juillet 2022

Alain NGASSA et Vassilia FOTSO, Ilann ZELTER et Camille BICHATON, Vincent DOS SANTOS et Anne-Sophie SERRAF

Septembre 2022

Mohamed FEREHAN et Ekrame MANSOURI, Jean-Luc EGÉA et Fabienne PERRET

Ils nous ont quittés

Juin 2022

Rolande DUDEFANT veuve TOTET, Gilbert REGGIORI, Alice TEIXEIRA, Maria DA ENCARNACAO CARVALHO veuve DA CONCEICAO VESTIA, Geneviève SANDRAS épouse BEAUVOIS, Henri FAIVRE, Evelyne MARQUES épouse TOURNEUX, Noria BELHADJ MOHAMMED veuve BOURKEB, Gérard PEYROTH

Juillet 2022

Jean-Michel LIROLA, Elyane MAZE, Vincent FERREIRA, Johann JALLAT, Louis BOOLUCK, Rosine BAPPELLE veuve GUILLAUME, Alain GILBERT

Août 2022

Dominique GIRARDEAU, Joseph LISI, Thérèse GOLDENBERG, Pascal THILLIEN, Roseline KRAWCZYK, Richard LAZZINI, Joao HENRIQUES DE SOUSA

Septembre 2022

José DO ROSARIO MORGADO, Laurent MICHAUD, Maria Del Carmen DIAZ ABUIN, Claude DUTOICT, Jean-Paul ROLLING, Jean RAPTI, Maria CONDE, Grégory GIRARD, Charles RODIN, Mireille GARINO



HOMMAGE À JEAN RAPTI

C'est avec tristesse que la Ville a appris la disparition de Jean Rapti.

Né le 1^{er} janvier 1947 à Paris, Jean Rapti est décédé le mardi 27 septembre.

Il a longtemps été professeur de droit : droit pénal, sciences criminelles, sciences criminologiques, psychologie criminelle. Il a également travaillé à la Région Île-de-France en tant que Conseiller technique, responsable de la programmation des nouveaux lycées et a également été formateur aux concours de la fonction publique auprès du rectorat de Créteil.

De 2014 à 2020, Jean Rapti a été Maire adjoint aux affaires scolaires, Affaires juridiques et Devoir de mémoire.

Il a quitté ses fonctions de conseiller municipal en février 2022.

D'origine grecque mais Canavérois depuis de longues années, Jean Rapti était marié, père de 4 enfants et grand-père de 8 petits-enfants.

Le Maire Jean-Pierre Barnaud, l'ensemble du Conseil municipal et les agents municipaux expriment leur profonde tristesse et adressent leurs sincères condoléances à sa femme, à sa famille et à ses proches.



Chennevières
sur Marne

Chennevières Le Mag - Magazine municipal édité par la Ville de Chennevières-sur-Marne

Hôtel de Ville - 14 avenue du Maréchal Leclerc - 94430 Chennevières-sur-Marne - Tél. : 01 45 94 74 74

Service communication : publications@villecheneviers.fr - Direction de la publication : Jean-Pierre Barnaud - Rédacteur en chef : Karen Lafitte - Rédaction : Eleonora Pizzanelli - Ont participé à ce numéro : les services municipaux • les associations de Chennevières • Rosette Villesuzanne - Photographies : la mairie • Georges Montchamont • Richard Della Mussia • Stock Adobe - sauf mention DR - Conception et mise en pages : Agence Avantmidi - Impression : RAS - Distribution : Privilège et Communication - Régie publicitaire : CMP - Erika Lespina : 06 69 62 09 97



10-31-1300 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



Lire page 25

À NE PAS MANQUER

Vendredi 2 décembre

Histoire : L'apéro de l'histoire : « Les 2 décembre des deux empires, les élites et les français » à 19h
Lire page 26

Samedi 3 décembre

Événement : gala de Noël du Centre municipal la Colline sur le thème du Festival de Cannes. À partir de 18 h 30 à l'Espace municipal Jean Moulin.
Lire page 24

Samedi 3 décembre

Théâtre : « No(s) Dames » par le quatuor zaïde ADN BAROQUE à 20 h 30 au théâtre Roger Lafaille.
Lire page 28



Samedi 3 décembre

Musique : concert « Notes polyglottes » à 19 h à la Médiathèque Albert Camus.
Lire page 26

Vendredi 9 décembre

Musique : Petit Plus : Noël jazzy à partir de 19 h 30 au théâtre Roger Lafaille.
Lire page 24



Samedi 10 décembre

Littérature : spectacle de contes africains à 15 h 30 à la Médiathèque Albert Camus.
Lire page 26

Mercredi 14 décembre

Social : repas partagé sur la thématique des îles. Direction l'Australie à partir de 12 h au Centre municipal la Colline.
Lire page 8



Dimanche 25 décembre

Solidarité : Déjeuner solidaire à l'Espace municipal Jean Moulin.
Lire page 24

Samedi 7 janvier 2023

Théâtre : « Je m'appelle Bashir Lazhar » à 20 h 30 au théâtre Roger Lafaille.
Lire page 28



Vendredi 13 janvier

Musique : Petits Plus : soirée péruvienne à partir de 19 h 30 au théâtre Roger Lafaille.
Lire page 24



Samedi 21 janvier

Santé : don de sang de 9 h à 14 h à l'Espace municipal Jean Moulin. Vous pouvez prendre RDV au préalable par internet sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr
Lire page 7

Dimanche 5 février

Théâtre : « Les tontons farceurs » à 16 h au théâtre Roger Lafaille.
Lire page 28





35 ANS

À VOS CÔTÉS

Monsieur Store
Dubos Verger & Associés



1000 FAÇONS D'AIMER SA MAISON

STORES - PERGOLAS - PORTAILS - PORTES DE GARAGE - PORTES D'ENTRÉE
FENÊTRES - VOILETS - VÉRANDAS - PORTES D'INTÉRIEUR

Monsieur Store Chennevières | 56 Rue Aristide Briand, 94430 Chennevières | 01 45 94 02 11